

La gerbe des sections

Autor(en): **Hohl, D. / Ammann, P. / Schmassmann, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **50 (1955)**

Heft 1-2-fr

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



La gerbe des sections

Le Heimatschutz suisse qui, en français, s'appela d'abord Ligue pour la Beauté, puis Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque, enfin Ligue du Patrimoine national, est né sous une constellation dont on vient de rappeler l'horoscope. Sous l'empire des circonstances, il s'engagea à corps perdu dans une bataille où le comité central dut prendre la direction immédiate. En un pays comme l'Helvétie la loi dépendant de la souveraineté des cantons, il était évident que la lutte ou, pour le dire sans métaphore, le travail, incombait au dévouement des citoyens eux-mêmes, non seulement dans chacun des vingt-deux Etats mais dans des zones bien plus nombreuses exposées au péril dénoncé. Ainsi se formèrent, en toute indépendance réciproque, les sections.

Si les principes généraux étaient clairs, l'application ne résultait que de leur libre initiative. Comment l'ont-elles comprise? Comment s'y sont-elles prises? C'est à leurs mandataires de répondre. Il convenait de consigner ce que furent leurs méthodes et les résultats, favorables ou non, qui en découlèrent. Telle est la raison des présentes chroniques utiles à notre histoire mais plus encore à notre avenir. Prévenons toutefois un malentendu: la place qu'elles occupent sur le papier ne correspond ni à l'importance des effectifs ni à l'étendue des cantons. Dans cette édition, les rapports des sections latines (y compris bien entendu celle du Tessin) ont été respectés sans aucune condition restrictive. En revanche, les rapports des sections alémaniques, publiés in extenso dans l'édition de langue allemande, sont ici résumés par divers collaborateurs. Puissent des comparaisons naître les initiatives, pour que demain d'autres gerbes augmentent le bon grain!



La grand-place d'Urnäsch, rénovée avec l'aide de la section d'Appenzell des Rhodes Extérieures.

Appenzell Rhodes Extérieures

Pendant un temps les Appenzellois des Rhodes Extérieures ont travaillé dans le Heimatschutz avec leurs voisins de St-Gall et des Rhodes Intérieures. Toutefois, en 1910, la section devint autonome. Elle se trouvait en meilleure posture que d'autres. Ce canton, à l'écart des grands centres, présente un caractère bien à lui: bourgs de moyenne importance; habitations paysannes nombreuses, parsemées dans ce pays accidenté sans hautes montagnes, plus ensoleillé que d'autres régions, et admirablement cultivé. Il s'en dégage une harmonie entre les œuvres de l'homme et la nature qu'il est difficile d'imaginer plus parfaite. C'est ce paysage et cet équilibre que la section des Rhodes Extérieures a pris à tâche de préserver, aidée en cela par l'attachement de la population à son terroir et à son art. Et le téléphérique du Säntis et le Village Pestalozzi ont été conçus et exécutés avec le

souci de porter le moins possible atteinte au paysage.

L'esprit du Heimatschutz a présidé en 1924 à la création de l'association du costume, aujourd'hui très prospère, et grâce à laquelle sont cultivées aussi la danse populaire et la musique traditionnelle d'instruments à cordes.

La section s'est employée encore à faire respecter les anciennes formes de la landsgemeinde; l'hymne séculaire a été rétabli dans sa version originale. Aussi bien à Hundwil qu'à Trogen des édifices qui se trouvent sur la place de l'assemblée ont été restaurés; plusieurs l'ont été avec les ressources que procure la vente de l'Écu d'or. Un déroulement à la fois simple et solennel de la landsgemeinde est naturellement une pierre de touche de l'attachement et de la fidélité du peuple à son passé.

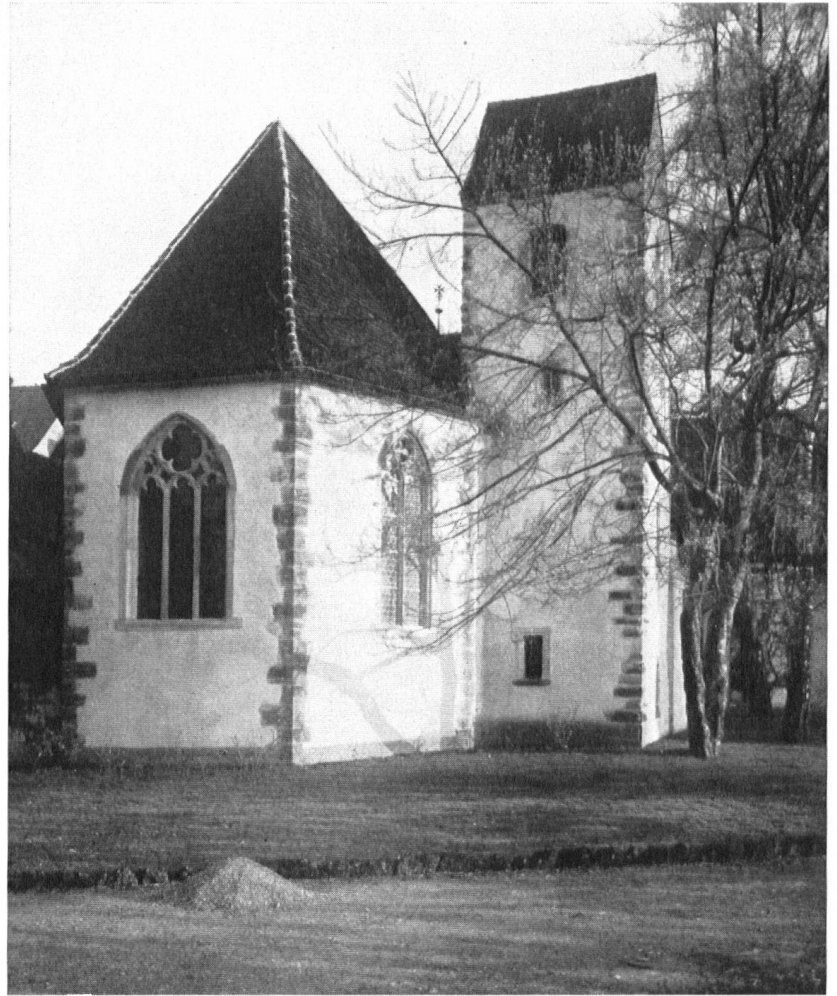
D. Hohl.

Argovie

Le canton des vallées parallèles, riche en chaînes de collines, est aussi riche en bourgs et en châteaux. Dès la constitution de la section, le projet fut formé de dresser l'inventaire architectural du pays, projet qui fut mené à bien, longtemps après – car ce fut un travail de longue haleine – par la Société suisse d'histoire de l'art, qui a consacré trois tomes à l'Argovie. Auparavant déjà avait paru le volume de la Maison bourgeoise dans ce même canton, dont l'auteur, Karl Ramseyer, présidait le Heimatschutz argovien. Un arrêté de 1943, complétant et précisant le règlement de 1914 sur la protection de la nature et des sites, assure la protection des édifices. L'archéologue cantonal, le directeur du service de conservation des monuments, l'architecte cantonal sont tous trois membres du comité du Heimatschutz, circonstance qui garantit la bonne coordination des efforts.

Les toits de chaume constituent une des caractéristiques de l'Argovie. Depuis le début du siècle, ils ont disparu en grand nombre; si bien que la section s'est finalement résolue à acquérir une maison à Leimbach dans le Wynental, afin de préserver de la destruction un spécimen au moins de ce genre d'habitation. Ont été acquis en outre par le Heimatschutz la ruine du château de Schenkenberg et, comme monument sacré, la chapelle des chevaliers de St-Jean à Rheinfelden, laquelle fut aussi restaurée.

De grands travaux d'installations hydroélectriques ont été exécutés au cours de ces dernières années, et vont être poursuivis. De graves problèmes sont posés à chaque fois. La section s'intéresse aussi à la mise en vigueur de mesures de protection plus efficaces des rives du lac de Hallwil, de même que des rives de la Reuss; il faut notamment les défendre contre les vilains pavillons de week-end. Pour ces diverses tâches la ligue du Patrimoine et celle de



la Protection de la nature, soutenues par d'autres sociétés de bien public, ont constitué une commission mixte, ce qui évite toute rivalité et une fâcheuse dispersion des efforts.

P. Ammann.

La chapelle Saint-Jean, à Rheinfelden, a été achetée par la section argovienne et restaurée avec une généreuse contribution de l'Etat et de divers bienfaiteurs.

Bâle-Campagne

La section de Bâle-Campagne se trouve être la plus jeune de toutes les sections cantonales, puisque au début elle n'était pas séparée de celle de Bâle-Ville; c'est encore avant cette séparation que fut accompli un travail considérable, celui de l'inventaire des monuments historiques dans les soixante-quatorze communes; il fut dirigé avec dévouement par le peintre Hans Eppens et terminé en 1943.

L'expérience montra bientôt que les questions concernant la ville et la campagne devaient être traitées séparément. La section bâloise donna donc naissance à une sous-section qui devint autonome le 24 juin 1950, sous la présidence de Théodore Strübin. Cependant les deux sections ne cessèrent jamais de collaborer.

Le 11 février 1950, nous servions de parrains, avec la Société d'histoire naturelle, à un groupe de travail commun pour le Heimatschutz et le Naturschutz. Cette organisation coordonne les efforts de toutes les sociétés qui de près ou de loin servent notre cause.

Désireux de développer l'intérêt envers les beautés de notre canton, nous décidâmes de publier une série de cahiers illustrés sous le titre « Das schöne Baselbiet ». Le premier fascicule, consacré aux monuments de la vallée inférieure de la Birse, parut à la fin de 1954.

A côté de la propagande, nous ne négligeons pas la besogne pratique, dont nos membres se chargent avec beaucoup de désintéressement. Grâce à l'argent que nous procure la vente de



l'Ecu d'or, nous avons pu obtenir que les rénovations soient exécutées selon nos principes et que la loi protège certains bâtiments. Le Comité central nous a apporté son précieux appui dans deux cas importants: la restauration du Neuhaus de Hölstein et celle de l'église d'Allschwil.

Nous nous appliquons aussi à conserver leur physionomie aux localités et aux campagnes. Si nous avons une fois échoué à Liestal, en revanche la pétition en faveur de la Hohwacht, près de Lauwil, a eu un succès complet. Ce qui importe avant tout, c'est que nous puissions intervenir à temps. C'est pourquoi nous nous efforcerons toujours plus, à l'avenir, de faire classer comme monuments historiques les édifices que nous tenons à sauvegarder.

H. Schmassmann.

La part de l'Ecu d'or qui revenait à la section de Bâle-Campagne, ainsi qu'un subside de la caisse centrale, ont permis de restaurer la « Maison neuve », d'Hölstein.

Bâle-Ville

Deux éléments facilitent la tâche du Heimatschutz à Bâle: une législation intelligente, prévoyant la protection de quartiers et de bâtiments, et l'appui financier de l'Etat qui consacre une part des « centimes additionnels » à la restauration de maisons anciennes. Il nous faut donc remercier nos commissions cantonales de leur travail consciencieux.

Les obstacles que nous avons à vaincre proviennent de l'accroissement constant de la ville, de la circulation toujours plus dense et de la spéculation immobilière. Malheureusement, le grand public ne s'intéresse pas encore assez à notre œuvre et nous n'avons pas su gagner tous les responsables à la cause.

En principe, la situation était la même il y a cinquante ans, lorsque furent créés le Heimatschutz suisse et la section de Bâle. Dès le début, nous savions que les nouvelles constructions réclameraient notre attention, autant que les monuments du passé. Notre but était de conserver à Bâle son vrai visage, d'éveiller le goût de la belle architecture, de respecter les caractères de notre style, de bannir le bon plaisir d'un art gratuit.

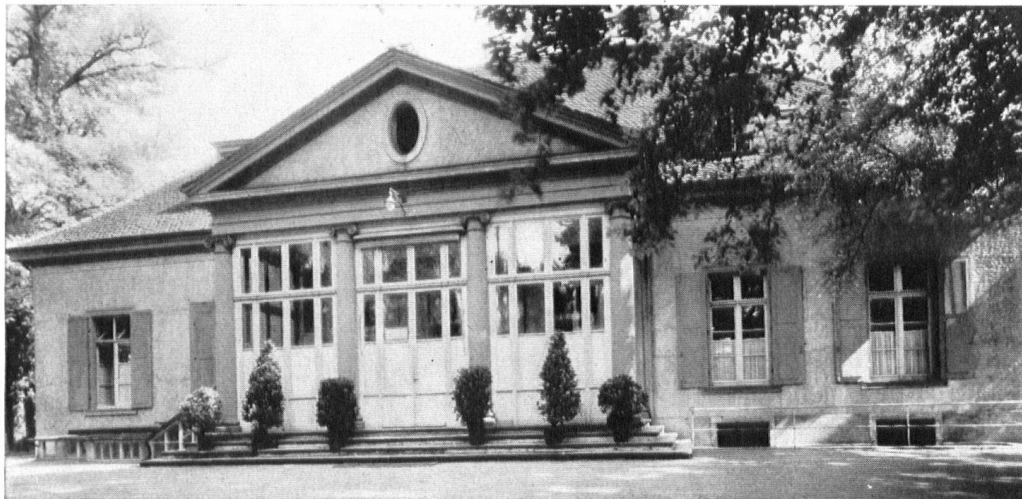
Les circonstances firent bientôt passer au pre-

mier rang les problèmes de la cité. Non pas que nous nous désintéressions de la campagne, mais les difficultés y sont d'un ordre différent. Cela nous amena à fonder en 1919 une sous-section de Bâle-Campagne, qui devint indépendante en 1950.

En cinquante ans, que de transformations, et souvent malheureuses! L'élargissement des rues, les nouveaux immeubles firent bien des victimes; nous nous en plaindrions moins amèrement si ces derniers avaient une valeur esthétique; dans son ensemble la ville est devenue amorphe: seule est réconfortante la surface réservée aux parcs et aux espaces de verdure.

Si les consultations populaires peuvent servir de baromètre aux efforts du Heimatschutz, nous pouvons nous flatter d'avoir progressé; les minorités qui nous soutinrent au début (scrutin relatif à l'ancien arsenal) égalèrent presque la majorité, dans la votation récente concernant le faubourg d'Aeschen. Mais notre travail ne dépend pas seulement des majorités politiques. Nous devons avant tout éveiller l'intérêt et la compréhension du public. De graves dangers menacent encore notre ville et nous aurions grand tort de nous endormir sur nos lauriers.

R. Massini.



*Sauver le Casino d'été
reste un des objectifs de
la section de Bâle-Ville.*

Berne

L'activité du Heimatschutz dans notre grand canton, si riche en souvenirs historiques et en beautés de toute sorte, est tellement multiple que l'on ne saurait passer en revue tout ce qui s'est fait en ces cinquante années. Durant la première moitié de cette période, nous n'étions armés que de notre conviction, puis nos efforts persévérants portèrent leurs fruits et des fonds commencèrent à affluer. Voyons donc de quoi fut fait ce second quart de siècle.

Le président central et cantonal Ariste Rollier († 27 janvier 1934) fut le premier à chercher par une initiative personnelle une solution à nos difficultés économiques. Il organisa une loterie pour sauver le château de Spiez, qui fut alors acquis par la fondation créée à cet effet. Bientôt la loterie de la Seva permit d'autres réalisations et l'on s'occupa de protéger les rives de nos lacs. Grâce à la Seva, puis à la vente de l'Ecu d'or, on put travailler dans tout le canton, maintenir nos greniers si caractéristiques et plus d'une ancienne maison. Notre exemple fut suivi, et certaines restaurations eurent lieu, sans même que l'on fît appel à notre aide. L'idéal du Heimatschutz était adopté par le peuple.

Après l'effroyable catastrophe qui engloutit Mitholz en 1947, nous avons concouru à sa reconstruction sous la direction de l'architecte E. Schweizer, de Thoune; nous collaborâmes à la restauration d'églises et de fresques: Zweisimmen, Reutigen, Vinels, Rüti près Kirchberg, Kirchlindach, le clocher de Brienz; nous obtînmes que la chapelle de Kleinhöchstetten soit réaffectée.

Comme œuvres d'ensemble, citons la décoration des façades d'Aarberg, et, dans le même genre, la réfection de celles du vieux Wiedlisbach, menées à chef par M. W. Soom.

Nous sommes intervenus également pour l'installation d'un parc aux biches au Dählhölzli

(Berne) dont le plan fut fait par notre conseiller, M. Emile Hostetter, architecte. Ainsi prit fin la polémique portant sur la réserve de l'Elfenau.

Les lignes électriques à haute tension sont une de nos constantes préoccupations; mentionnons spécialement celle d'Innertkirchen-Mühleberg. De plus, nombre de conduites aériennes furent transformées en conduites souterraines.

La controverse survenue dès 1936 au sujet des anciens quartiers de Berne, eut son retentissement dans le public et se termina, l'an passé, par un vote qui alla dans le sens de nos désirs.

Une nouvelle campagne, en faveur du magnifique pont de bois de Hasle-Rüegsau qui doit céder la place à un pont de béton, se poursuit à notre satisfaction: le pont serait reconstruit en aval où il retrouverait une utilité; il serait donc sauvé, et l'on espère, par une collecte faire les frais de l'opération. Ici, le Heimatschutz a pris position contre le Grand Conseil et il est appuyé par le peuple.

Nous avons pu apprécier à l'usage le bureau central d'architecte-conseil; il serait encore plus efficace si nous étions toujours renseignés à temps. C'est pourquoi il faut faire connaître le but de la Ligue dans le public: conférences, cours, articles, semaines « pour le village » et journées de propagande dans les écoles y contribuent. Nous nous sommes efforcés de lutter contre les panneaux-réclame, mais ici une surveillance attentive reste toujours nécessaire. Notre exposition de l'esthétique dans les cimetières a eu des résultats, et l'on recourt souvent à nos avis.

Enfin le dialecte fut l'objet de diverses conférences; la cause du théâtre populaire, du chant et du folklore est en bonnes mains, grâce à l'Association bernoise pour le costume avec qui nous entretenons les meilleures relations.

E. Kobler.

Le Heimatschutz bernois veille avec un soin jaloux sur les quartiers historiques de la ville fédérale. Il en est résulté un nouveau règlement édilitaire.



La section n'en néglige pas pour autant les inépuisables trésors de la campagne bernoise, témoins les chalets aux vénérables inscriptions que d'importants subsides ont remis en valeur.



Un proverbe français dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Après avoir fait des recherches pour établir une chronique historique de notre section, l'on arrive à la conviction que les peuples sans histoire sont plutôt ceux qui n'ont pas d'archives! C'est le cas de la Société fribourgeoise d'art public. Nous avons pu cependant reconstituer certains faits grâce aux anciens numéros de notre revue et à quelques documents sauvés, on ne sait comment, d'une regrettable disparition. Soumis à l'approbation du comité central, nos statuts ont été acceptés à la séance du 24 avril 1909.

L'année suivante déjà, la section fribourgeoise organisait l'assemblée des délégués et l'assemblée générale du Heimatschutz suisse, qui eurent lieu à Fribourg les 11 et 12 juin 1910. Les déléguations des membres furent agrémentées d'un concert d'orgues traditionnel, d'une excursion à Guin pour y assister à des danses paysannes et enfin d'une réception par le Baron et la Baronne de Montenach, dans leur demeure d'Agy. Sous le titre inspiré de Ruskin: *Pour le visage aimé de la Patrie*, Georges de Montenach venait alors d'énoncer tout un programme, applicable non seulement à la Suisse mais à l'Europe entière. Membre du comité central du Heimatschutz, il fut l'initiateur de la section fribourgeoise, avec le concours des architectes Romain de Schaller, Charles Broillet, Léon Hertling, Léon Jungo. La fonction présidentielle que ses nombreuses charges l'empêchaient d'accepter (il sera promu plus tard, à juste titre, président d'honneur) revint à M. de Schaller qui l'eut à ses côtés ainsi que le professeur Raymond de Girard. Déjà président de la Société des Amis des Beaux-Arts, Romain de Schaller était l'un des principaux rédacteurs d'une publication qui conserve toute sa valeur, le *Fribourg artistique* in folio, précieux inventaire illustré des objets d'art, des trophées, du mobilier religieux ou civil, et de tous les témoins glorieux du passé. Restaurateur des châteaux de Villars-les-Moines (qui vient de brûler!) et du Bourguillon, de la chapelle de Lorette, Romain de Schaller fut un président très méritoire qui sut rallier l'élite fribourgeoise, de telle sorte que si Fribourg échappa mieux que d'autres cités aux enlaidissements et aux destructions inutiles, l'honneur en revient sans conteste au mouvement d'opinion dont la Société d'art public fut le point de départ.

Toutefois la guerre de 1914 allait porter l'attention sur de bien autres problèmes, hélas, et les pionniers ne trouvèrent pas d'immédiats successeurs. Vingt ans plus tard, un petit peloton de quelque vingt personnes restait fidèle, et l'architecte de la ville, feu F. Cardinaux, veillait sur un humble capital de 400 francs, quand l'église d'Orsonnens, la plus ancienne du canton, tomba sous les coups de la dynamite. Son sacrifice ne prouvait que trop combien le pays

manquait de surveillants et de protecteurs. De toute urgence, il fallait insuffler à la section, une nouvelle vitalité.

A l'appel de M. Henri Naef, vice-président du comité central, une séance de reconstitution se tint donc le 15 mai 1935 à Fribourg, en présence de quatorze personnes. Au mois de janvier suivant, le comité provisoire était en mesure de convoquer une assemblée générale à laquelle Mgr Marius Besson, évêque du diocèse, ainsi que deux délégués du comité suisse, MM. Ernest Laur, secrétaire général, et H. Greuter, directeur de l'Ecole bernoise des Arts et métiers, daignèrent apporter leurs encouragements. Par les efforts d'un comité très actif, qui groupait les représentants du canton tout entier et d'éminentes personnalités telles que le comte Pierre de Zurich, président de la Commission des Monuments et des Musées, une énergique campagne commença dont les succès, qu'il serait fastidieux d'énumérer en détail, ne se firent pas attendre.

Fribourg est un pays relativement pauvre. En revanche, il est riche en beautés naturelles et en monuments historiques, raison pour laquelle il a fallu souvent recourir à l'appui financier de la Ligue. C'est ainsi qu'en 1948, avec l'aide de l'Ecu d'or, a été restauré, en grande partie grâce aux subventions du Heimatschutz, le remarquable immeuble des « Tornalettes » à Fribourg. Il s'agissait d'une œuvre importante qui a mobilisé les ressources de notre société pendant plusieurs années. Mais de toutes parts dans le canton des demandes parviennent. Dans la Broye, il faut restaurer la chapelle de Franex; dans la Glâne, il faut restaurer la façade gothique de l'Hôtel du Cerf à Romont; dans la Singine, il faut maintenir une ancienne église désaffectée. A Fribourg, des immeubles de grande valeur des XVe et XVIe siècles sont la propriété d'ouvriers qui n'ont pas les moyens de les entretenir et surtout de les restaurer. A côté de ces travaux de conservation, il faut intervenir pour éviter les fautes irréparables que des bâtiments modernes, des distributeurs d'essence et tant d'autres accidents sont susceptibles de commettre dans nos villes en croissance. Dans les campagnes, il faut s'occuper de la construction de lignes à haute tension, de barrages, de nouvelles routes, et chaque fois la section fribourgeoise est intervenue. Certes, elle n'a pas toujours eu gain de cause, et le pays est marqué par certaines de nos défaites. Mais tous ceux qui viennent visiter le canton de Fribourg ont heureusement la joie de trouver encore une contrée qui, dans son ensemble, a su garder son visage traditionnel. Le mérite en revient principalement à l'esprit du peuple fribourgeois. Il est juste cependant d'ajouter que la Société fribourgeoise d'art public y a largement contribué.



La maison des Tornalettes, que distingue sa tourelle en encorbellement, consacre l'un des efforts de la section fribourgeoise.

Gruyère

Fondé à Bulle, le 2 avril 1936, le groupe gruérin de notre ligue nationale est empreint de caractères essentiellement provinciaux. Ses expériences peuvent donc inspirer maintes contrées helvétiques. Contemporain de la section fribourgeoise, il fait avec elle cause commune, tout en poursuivant ses propres objectifs. Mais il l'emporte par le nombre de ses deux cents adhérents puisque, lui compris, l'effectif du canton en totalise trois cents à peine. L'intérêt général n'étant pas de disperser les forces, il convient donc de les conjoindre au lieu même où siège l'administration cantonale, solidarité qui ne cause de préjudice à personne.

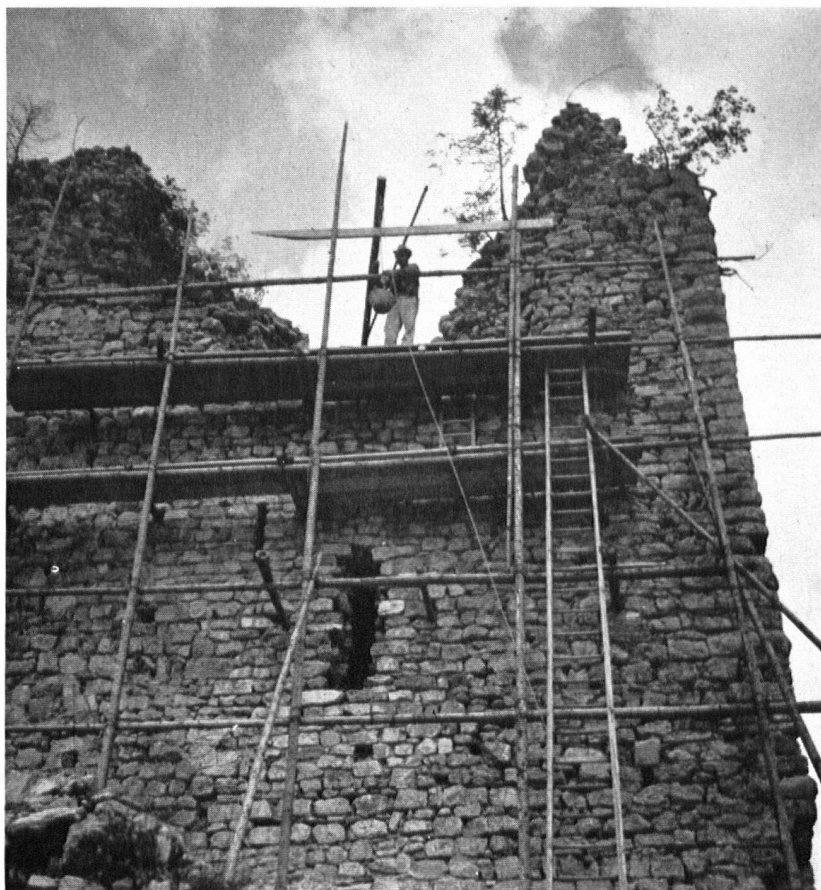
Les ajustements d'ailleurs ne se font pas du jour au lendemain. Sans doute, une seule caisse suffit d'abord à tous les besoins. Mais dès l'instant où s'ouvrent les chantiers, surgissent les responsabilités financières: qui commande paye! Les travaux diffèrent de nature, et l'intérêt qu'ils suscitent dépend parfois du sentiment local davantage que de l'esthétique. Pour les mener à chef, il faut gérer les fonds recueillis sur les lieux. Une trésorerie régionale s'impose alors qui, du coup, confirme au groupe une autonomie demeurée jusqu'ici théorique.

Au reste la mission du Heimatschutz est infiniment plus variée en province qu'en une capitale intellectuelle et universitaire. Bulle, centre

commercial de la Gruyère, ne compte guère plus de 10 000 habitants, même en calculant l'apport des villages immédiats qui concourent à son agglomération. C'est dire que le district gruérien est dépourvu de sociétés savantes et que ses habitants souhaitent pourtant de s'instruire. Par la générosité d'un mécène, un édifice abrite depuis un tiers de siècle une bibliothèque et un musée beaucoup moins importants par l'apparence que par les ressources qu'ils procurent. Il était dans l'intention du fondateur, Victor Tissot, d'en faire largement profiter. Les questions posées par le public, les recherches et parfois la protection qu'il sollicitait, correspondaient si souvent aux desseins de la Ligue du patrimoine qu'elle y trouva tout naturellement son logis. Il était facile de gagner à sa cause une population très attachée à son passé, avide de le connaître, fière de ses traditions alpestres et que ne séparaient point les barrières sociales. Dès longtemps une pléiade d'écrivains et d'artistes entretenait la flamme. Tandis que la voix chaude du notaire Placide Currat célébrait en patois le « Ranz des Vaches », le peintre Jos. Reichlen publiait « La Gruyère illustrée », admirable collection d'albums in folio où s'évoquent côte à côte gens et choses, personnages marquants, sites, mœurs et monuments. Or Joseph Reichlen, né en 1846 et mort en 1913, avait fait partie de la première cohorte du Heimatschutz, levée par Georges de Montenach. Pourtant, comme à Fribourg, le Heimatschutz naissait sous une mauvaise étoile. Sa première intervention en faveur de l'église et de l'ossuaire de Grandvillard fut une défaite pure et simple. Il en résulta néanmoins un arrêté du Conseil d'Etat qui mit les sanctuaires et les châteaux sous la protection du gouvernement, ce qui n'empêcha point d'ailleurs de fâcheuses exceptions. En revanche, le comité gruérin s'occupa sur-le-champ de l'enlaidissement progressif des villages. Une conférence du Dr Romain Pasquier sur la maison rurale, en février 1937, fut immédiatement suivie d'une enquête et d'un concours destiné à récompenser les immeubles modernes, élevés selon des normes rationnelles, où le confort entrait sans heurter l'harmonie. Huit immeubles neufs seulement, construits de 1930 à 1937, reçurent récompense; c'était se montrer sévère puisque l'examen portait sur plus de quarante communes. Mais ce fut un stimulant. On décerna des diplômes; on en remit d'autres aux propriétaires soucieux de conserver aux maisons anciennes leur caractère d'origine. Bientôt il fallut trancher des différends, seconder les particuliers que menaçaient les poteaux, répondre aux requêtes inquiètes des autorités locales, examiner les plans soumis à notre jugement par les constructeurs de chapelles ou de maisons. Il fallut aussi, durant la guerre, intercéder auprès de l'armée en faveur de l'église désaffectée de Bellegarde et du château de Montsalvan. Ce fut ensuite l'exploration archéologique du territoire d'Ogo qu'allait sub-

merger le lac artificiel et qui mit le comité en rapport étroit avec la Société de préhistoire et la Commission des monuments historiques. Ce fut également l'appui donné aux tavillonneurs qui luttent pour leur art digne de survivre. Ce fut ensuite la correction des toponymes patois défigurés sur les cartes fédérales et dont le Service topographique demandait l'épuration. L'Écu d'or, pour répandre ses bienfaits, réclamait des soins; la besogne multipliait à plaisir. Du moins ne demandait-elle que du temps. A Gruyère ainsi qu'à Bulle dont les municipalités constamment requièrent nos avis, il n'en coûtait rien; quant au château de la dynastie comtale, il était administré par l'Etat qui l'avait acheté. Montsalvan, en revanche, exigeait de l'argent.

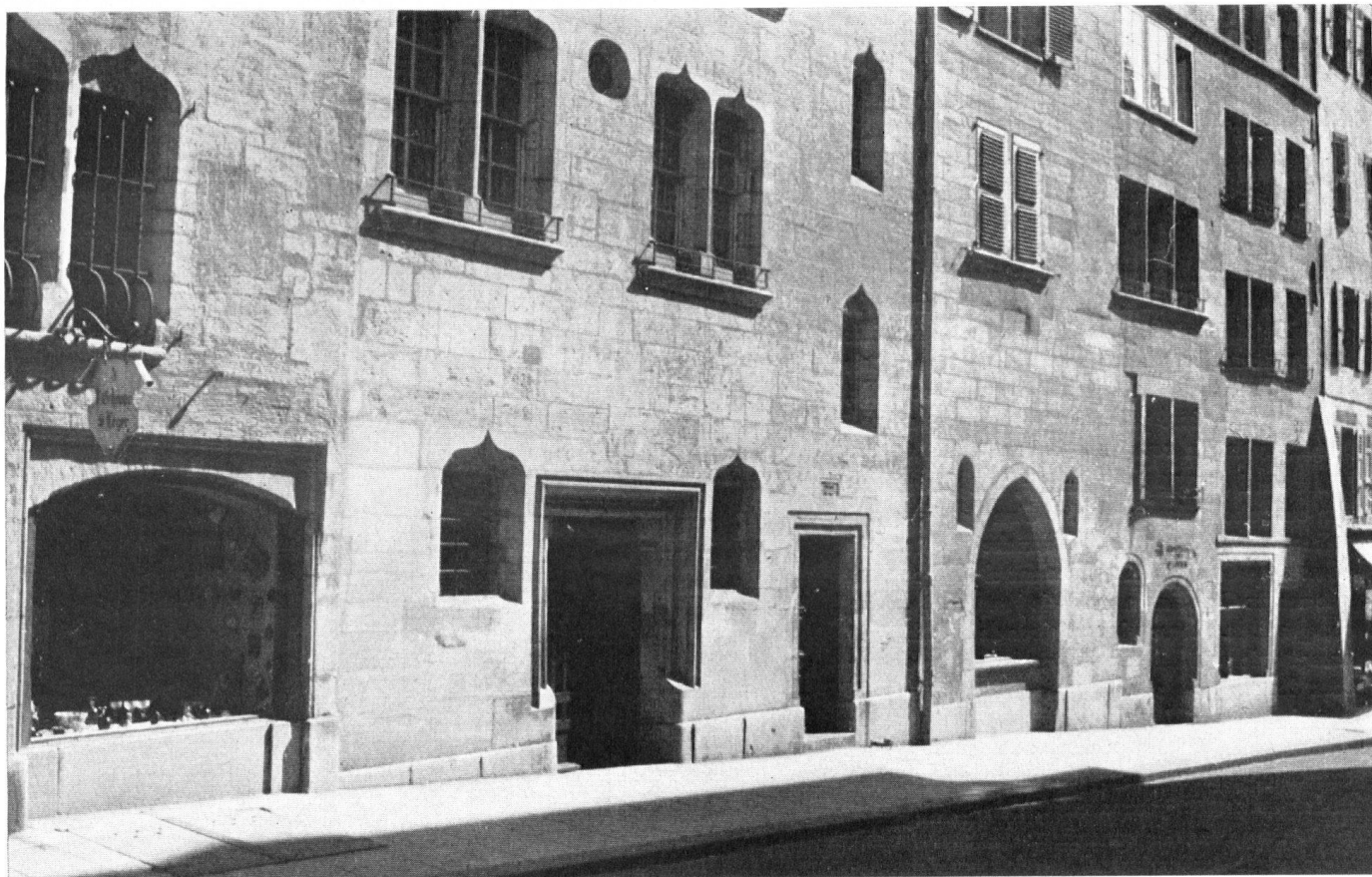
Au seuil du Val de Charmey, une forêt touffue enfouissait les murailles d'un haut promontoire où résidait jadis la branche cadette des comtes de Gruyère. Elles étaient si bien cachées que maint Gruérin en ignorait jusqu'à l'existence, quand la guerre vint les tirer de l'oubli. Une compagnie d'infanterie et une batterie occupèrent la position stratégique, puis un cyclone abattit les bois. L'armée une fois encore se montra conciliante; il fut possible de dégager la forteresse et le bourg enseveli. Le sauvetage n'en était pas assuré pour autant. Dès 1942, étape après étape, on les consolida. On souhaiterait remonter le donjon jusqu'à son faite, mais en dépit des subsides de l'Etat, du Burgenverein et du Heimatschutz suisse, les frais dépassent les moyens et diminuent les ambitions. Du moins, le pays s'est-il enrichi désormais d'un monument inestimable que l'on croyait disparu et d'un site merveilleux. Le résultat vaut-il pareille entreprise? En douter serait mal connaître l'âme gruérienne. La légende anime les ruines dont notre peuple pastoral goûte l'enchantement. Son enthousiasme est le plus précieux des biens. S'il ne s'exaltait pas, le Patrimoine national ne serait qu'une pâle métaphore. C'est pourquoi Montsalvan qui, parmi les herbes folles, surgit au soleil rose du couchant, demeure pour la Gruvère un symbole mystique; la Poésie libérée veille sur le trésor. Tel Siméon on voudrait ici s'écrier: «Nunc dimittis servum tuum, Domine!»



Hélas! Il ne s'agit pas d'un serviteur mais d'une troupe en marche grignotée par le temps. Que l'on coure au village le plus proche, que l'on y sauve une sculpture charmante, que l'on retienne au terroir les meubles guettés par la brocante, plusieurs vies s'y emploient et le fleuve les emporte comme fétus de paille, sans que rien ne s'achève ni se termine. De ce tourment, notre génération est plus qu'une autre affligée: or il ne saurait s'apaiser que par le renouveau des dévoûments, par la continuité de l'effort. Et cela n'est plus de la poésie, mais une morale dont il nous semble qu'une Voix prophétique dit un jour: La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers.

Henri Naef.

A l'entrée du Val de Charmey, le château-fort de Montsalvan, construit peu après la Ville de Fribourg, fut l'apanage perpétuel des comtes de Gruyère. Envahi et miné par une épaisse forêt, il semblait à jamais disparu quand la section gruérienne le tira de sa longue léthargie, restituant ainsi au pays un site merveilleux et l'un des principaux monuments de son histoire.



L'an 1360, Maître Girod de Moudon et sa femme Béatrice fondaient à Genève « l'hospice des pauvres du Christ » où tous les malheureux devaient être accueillis « comme en leur propre maison ». Couramment appelé l'Hôpital de la Trinité, du nom de la confrérie religieuse qui en assumait la gestion, il est depuis longtemps désaffecté, mais il subsiste à la rue Saint-Léger. Aujourd'hui restauré, il comporte une chapelle confiée à l'Aumônerie réformée des Etudiants.

Genève

Sous le nom de Commission d'Art Public s'est constitué en 1901 au sein de l'Association des Intérêts de Genève et sur l'initiative d'un homme énergique, M. Louis Roux, un groupement dont le but était la défense de la beauté de la ville et en particulier la protection des monuments du passé. L'opinion publique, demeurée longtemps passive, s'était réveillée en 1898. Le Conseil municipal ayant voté la démolition de la tour faisant partie du château des comtes de Savoie, situé sur l'île du Rhône, et cette décision ayant suscité un référendum, la votation populaire avait cassé la décision du Conseil.

Bientôt la commission devint une société autonome, et, en 1907, l'Art Public, s'étant convaincu que ses buts correspondaient à ceux de l'association suisse du Heimatschutz, adhéra à cette dernière en qualité de section genevoise.

Dès lors toutes les questions, minimes ou considérables, que posaient l'accroissement de la ville et le développement des moyens de transport furent agitées au sein de la société, en fait principalement par son comité, fort de quelque vingt membres, sous les présidences de personnalités telles que Guillaume Fatio, Horace de Saussure, Charles Boissonnas, Louis Blondel, Léon Moriaud, Edmond Fatio. On trouve le détail des occupations et des préoccupations de la société dans les trente rapports imprimés, ainsi que dans bon nombre de brochures occasionnelles.

Pour s'en tenir à l'essentiel, mentionnons l'importante exposition sur l'art de bâtir les villes (1912); les concours de villas, de maisons, de façades (au cours des premières années du siècle et de nouveau depuis 1935); les études et les efforts toujours renouvelés en vue de créer une législation de protection, puis de l'améliorer et de faire établir des règles et des plans d'extension, efforts qui ont finalement abouti, mais tardivement et incomplètement. On doit déplorer que dans la cité de Camille Martin des vues inspirées par un urbanisme clairvoyant n'aient pas eu plus tôt le dessus sur la routine et l'insouciance auxquelles sont imputables tant de solutions partielles ou funestes. Quelques étapes: loi sur les routes 1918; création du bureau du plan d'extension 1920; loi pour la protection des monuments et des sites 1920; lois sur la réclame, les affiches et les enseignes 1922 et 1926; loi sur les constructions 1940; loi spéciale sur la Haute ville 1940; loi sur Carouge 1950.

Succès à l'actif de la société ou auxquels l'Art Public a contribué: esthétique des cimetières; restauration de la tour du Molard 1905; du château de Dardagny 1926; opposition victorieuse à la construction d'une tour de Bellevue; de même, en 1915, l'Art Public a fait échec au projet Charbonnier concernant le quai des Eaux-Vives; enfin, après des luttes ardues dans lesquelles l'Art Public marchait en plein accord avec le Guet et avec l'Association de Défense de la

Vieille ville, la Haute ville était sauvée et les plans d'élargissement et de chambardement abandonnés, tel celui d'une nouvelle artère de circulation allant de la rue de la Fontaine au Bourg de Four et à la rue St-Léger. Sont actuellement classés, outre la Vieille ville et le centre de Carouge, quelques sites de la campagne: les signaux de Bernex et de Bonvard, une partie de la vallée de l'Allondon et une partie du village d'Hermance.

Bien entendu, l'Art Public a aussi essuyé des échecs. Mentionnons la reconstruction malheureuse du bâtiment électoral (1915); la transformation de la petite Corratierie; la construction de la tour de Rive (1936); la démolition de la

maison de Montchoisy (1954); à la même date, si le château Banquet a été sauvé, en revanche le parc qui l'entourait a été sacrifié. Les travaux de drainage et la canalisation de l'Aire (1923) sont à citer dans la liste noire.

La société d'Art Public a compté longtemps de 200 à 250 membres; depuis 1950, un effort soutenu de recrutement, en dépit de la cotisation majorée à dix francs, a été couronné de succès; l'effectif est aujourd'hui de 600.

Les rapports de la section genevoise avec la Ligue du Patrimoine national ont été suivis et fructueux. Nous avons eu le plaisir de voir l'assemblée générale se tenir à Genève en 1913, 1928 et 1942.

Léopold Gautier.

Glaris

L'histoire de notre section en ces vingt dernières années nous montre le bon combat mené par l'idéalisme contre l'esprit mercantile ou l'indifférence qui parfois furent les plus forts.

La rénovation de la maison Zwicky, à Mollis, en 1935, allait avoir des répercussions imprévues. Les amis de nos vieilles demeures s'étant unis pour que l'édifice ne perdît rien de son caractère, le Heimatschutz se joignit à eux et exprima le vœu que Glaris eût sa propre section. Ainsi fut fait.

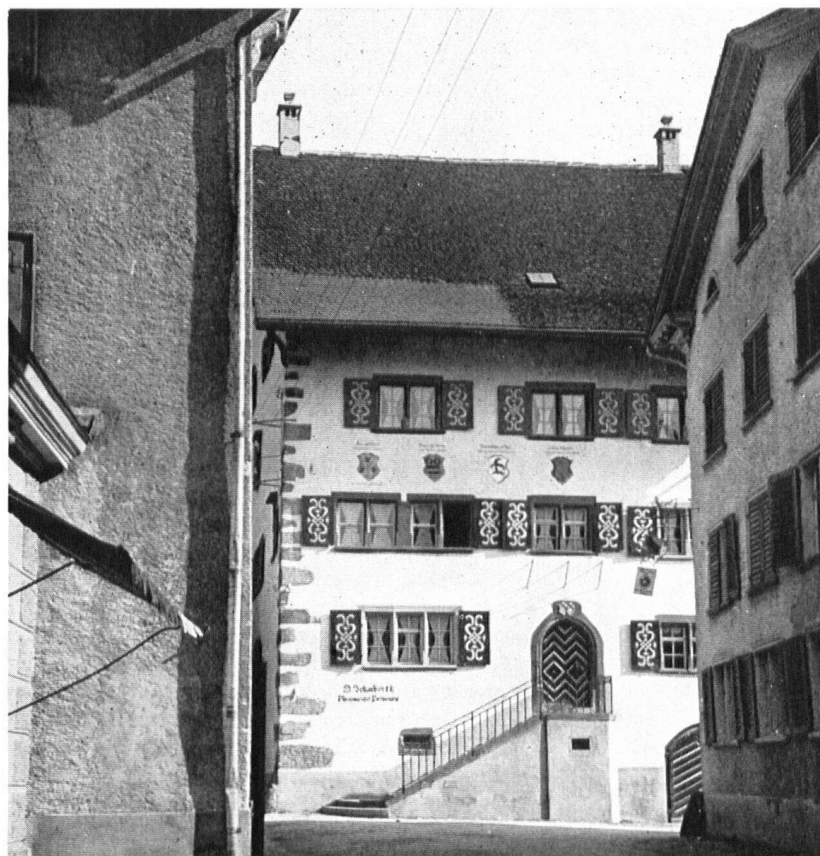
Cependant la crise des affaires sévissait plus qu'ailleurs dans notre canton très industrialisé. Il fallut beaucoup de persévérance pour que l'enthousiasme des débuts ne fût pas feu de paille, et le groupe tint bon. Pourtant tous les rapports de cette époque insistent sur le problème du recrutement et sur la difficulté particulière d'avoir des représentants dans chaque commune, qui puissent renseigner le comité à propos des constructions ou des transformations projetées.

L'été 1945 marqua une étape dans le progrès de nos idées avec l'inauguration d'un musée régional au palais Freuler; le Heimatschutz s'était associé à cette fondation.

Autres succès: aménagement de la place à Braunwald, restauration du clocher de la vieille église catholique de Linthal, de la « Grosse maison » d'Elm, relèvement de fermes incendiées. En revanche, on ne put empêcher que fût déparé par la construction d'une terrasse, l'hôtel de l'Épée, à Glaris, ni que l'on démolît d'anciennes arcatures au clocher de la chapelle du Bourg.

La section se chargea encore de mainte autre besogne: vente de cartes postales du Heimatschutz, création d'une chronique régulière dans les « Glarner Nachrichten », photographie de vieilles maisons rurales, propagande auprès des autorités, édition d'un petit ouvrage « Le pays glaronnais », enfin réserve des marais du « Gäsi » au bord du lac de Walenstadt.

Le fait que les problèmes d'architecture reparaissent sans cesse au premier plan n'est pas un hasard. L'âme du mouvement pendant plus

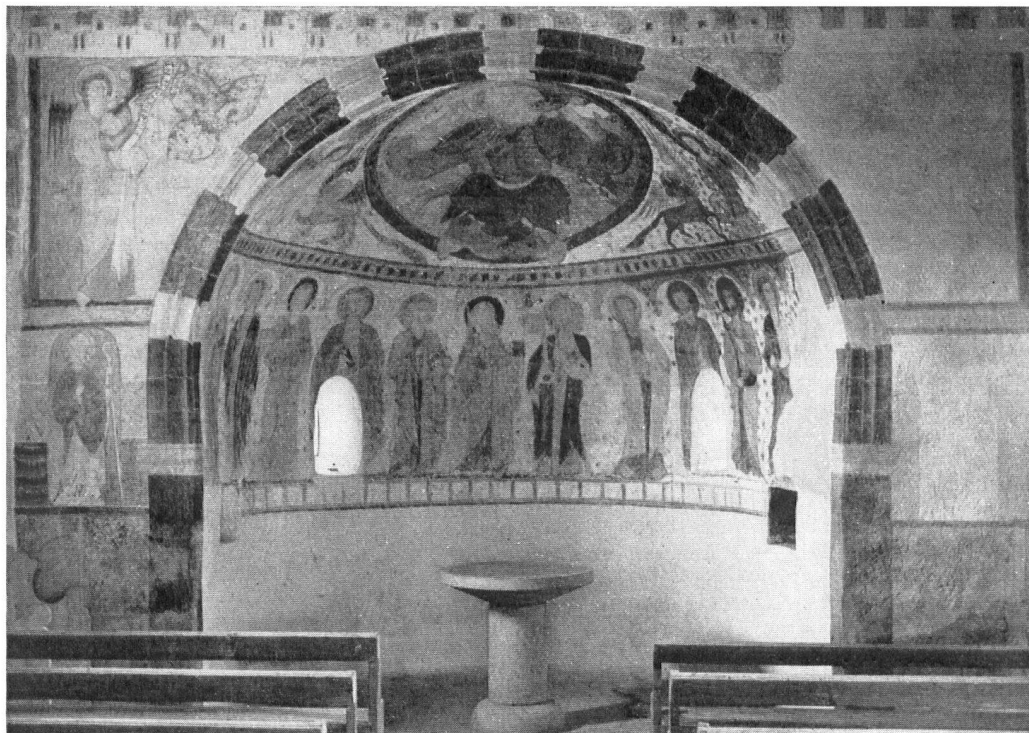


de vingt ans, l'homme dévoué qui fit progresser le Heimatschutz avec amour et sens pratique, notre président jusqu'à l'an passé, était un architecte, M. H. Leuzinger. Il sut garder nos monuments dans leur beauté et dans leur dignité. Dans son dixième rapport annuel, nous lisons ces paroles: « Par Heimatschutz, nous ne désignons pas une institution purement conservatrice, timorée, « passéiste », mais un état d'esprit plein d'allant, prompt à résoudre des problèmes nouveaux par des moyens nouveaux, et qui doit s'accompagner du sens de nos responsabilités envers l'héritage du passé ».

F. Müller-Guggenbühl.

La section glaronnaise a contribué à la rénovation de la maison Zwicky, à Mollis.

Clugin: ces fresques d'abside ont été mises à jour et restaurées avec l'aide de la section grisonne, qui voue une sollicitude particulière aux églises villageoises des deux confessions.



Grisons

Dès 1905, la section grisonne a été fortement constituée et a mené le bon combat du Heimatschutz sur tous les fronts. Dans ce canton des 220 communes, le plus grand de la Suisse, la tâche de surveillance était considérable; c'est pourquoi, dès l'origine, le comité cantonal a compté une trentaine de membres, afin que tous les districts puissent y avoir des représentants.

La section a vaillamment lutté pour la sauvegarde du si riche patrimoine national, et n'a pas été moins active quand il s'est agi d'éviter les fautes qui ont menacé les Grisons, aussi bien que les autres cantons, au fur et à mesure que les entreprises techniques étendaient leur réseau.

Elle a travaillé dès l'origine à la préparation de l'inventaire des monuments grisons. A elle revient en partie le mérite de l'achèvement des sept volumes de M. E. Poeschel dans la collection de la Société d'histoire de l'art en Suisse.

La date de 1924 est à retenir; c'est en cette

année qu'eut lieu le fameux cortège historique de Trons, duquel ont procédé plusieurs mouvements qui ont rendu nos confédérés plus conscients de leurs précieuses traditions, et qui ont remis en honneur des usages anciens, tant civils que religieux, le port du costume notamment. De là date aussi un renouveau de la langue et de la littérature romanches. Des textes furent édités, le théâtre populaire connut un nouvel essor. Il ne faut pas omettre de mentionner une initiative de grande portée morale et sociale: l'effort, soutenu par la publication des « Modèles grisons de points de croix », et couronné de succès, de raviver dans les vallées grisonnes le tissage à domicile.

Le peuple grison, on peut l'affirmer, est vaincu, aujourd'hui mieux que naguère, et grâce au Heimatschutz, qu'il est dépositaire de biens précieux qu'il a le devoir de maintenir et de faire fructifier.

J. B. Jörger.

Engadine

La « Secziun Engiadina e vals limitofas » a été fondée en 1926. Elle se proposait alors pour but essentiel la protection de ses lacs menacés. Un grand nombre de personnes y adhérèrent, prêtes à défendre le lac de Sils. Or, cette affaire devait occuper la section durant vingt ans! Ce n'est qu'en 1946 qu'un arrangement fut conclu avec les communes de Segl et Stampa. Et c'est une pierre blanche dans notre histoire. Une manifestation de reconnaissance célébra l'évé-

nement à Segl, en 1947, et le pacte y fut scellé entre le Heimatschutz et notre belle vallée.

En parcourant nos procès-verbaux, on constate que la protection du paysage ne cessa de nous occuper. En 1930, il fallut combattre un projet de téléphérique au Piz Bernina; notre position de principe ne fut pas facile à défendre, car de nombreux milieux saluaient avec satisfaction cette « attraction » pour le tourisme international. Le projet de prolongation de



Guarda, village alpestre entièrement rénové, fait la légitime fierté de la section engadinoise.

la ligne de Saint-Moritz jusqu'à Maloja posait lui aussi d'inquiétants problèmes, en relation avec la protection des rives; notons à ce propos que les maîtres de l'ouvrage témoignèrent d'une louable compréhension pour notre point de vue; finalement, les années de crise firent tomber le projet à l'eau...

La construction d'une conduite à haute tension, par les cols Bernina et Julier, retint toute notre attention, comme on peut le penser; il fallait sauvegarder en particulier la région de Campfer. La solution adoptée peut être tenue pour satisfaisante et offre un bon exemple de collaboration.

Le « statut » du lac de Sils a fait école d'une façon réjouissante. Ainsi le Fextal est protégé; les communes de Saint-Moritz et Silvaplana ont mis en vigueur un règlement pour l'intégrité des rives; la forêt de Maloja, avec ses marmites glaciaires, a été constituée en réserve. Dans le premier et le dernier cas, la participation de la Ligue pour la nature a été importante. Si la commune de Segl bénéficie aujourd'hui d'un excellent plan d'aménagement, elle le doit à l'esprit de décision de ses citoyens. « Pro Lej da Segl », qui ne s'occupait d'abord que d'un lac,

veille maintenant sur tout le paysage de la Haute-Engadine.

La complète rénovation de Guarda est un de nos plus beaux titres de gloire, et devrait être connue de tous nos amis. Mais de nombreuses interventions de moindre envergure ont elles aussi de quoi nous réjouir profondément.

Nous tâchons actuellement d'éclairer l'opinion par tous les moyens, et nous efforcerons d'atteindre chaque commune. Plusieurs conférences de M. Max Kopp ont eu pour but d'éveiller l'intérêt public pour la restauration d'ensemble de nos villages. Nous eûmes également une conférence de M. Laur qui fut de bonne propagande. En 1953, un numéro d'une revue scolaire, « L'aviöl » (L'abeille), fut consacré à nos idées, ce qui nous a permis d'atteindre la jeunesse.

Voilà pour le passé. Pour l'avenir, le grand problème des usines électriques se dresse devant nous, de toute sa hauteur. Nous serons appelés à prendre position sur les différents projets, sans renier nos principes. Nous entendons cependant nous garder d'une opposition *a priori*, afin de maintenir en toute chose l'équité. En quoi nous serons d'accord avec les conceptions qui sont celles de la Ligue du patrimoine dans toute la Suisse.

G. Lazzarini.



L'église de la Sagne, préoccupation majeure de la section neuchâteloise ces dernières années, a fait l'objet de travaux remarquables qui ont été décrits dans le fascicule 2/3 de 1954.

Neuchâtel

La participation neuchâteloise au mouvement Heimatschutz a été d'emblée de grande valeur et de grande importance, puisqu'on trouve Philippe Godet parmi les membres fondateurs, en juillet 1905. Le 16 septembre, il est élu vice-président du bureau provisoire et y représente la Suisse romande avec Mme Burnat-Provins. On ne le retrouve pas dans le comité définitif désigné un peu plus tard par l'assemblée d'Oltten: ses occupations l'empêcheront désormais de s'intéresser activement à la Ligue.

A l'assemblée générale de Zurich, en juin 1930, Ernest Bovet rappellera le souvenir de Ph. Godet, « subtil et critique », qui avait été l'un des deux conférenciers de l'assemblée constitutive de Berne, le 1er juillet 1905. On trouve le texte de son exposé, sur le thème « Beauté et patrie », dans le 3^{me} fascicule de la Revue de 1906. « Comment concilier les nécessités de l'industrie des étrangers avec le respect que nous devons à la beauté de nos sites, de nos villes, et à nos traditions morales? » demandait-il. « La Suisse devient banale. Il y faut voir autre chose qu'un défaut de culture esthétique: la question touche aux mœurs de la nation. Il y a un rapport intime entre le progrès de la laideur et l'affaiblissement du sens moral. C'est en somme là toute la question: le vandalisme n'est qu'un symptôme révélateur du mal: c'est l'idéal même

de notre peuple qui fléchit; égaré par une conception utilitaire de la vie, il devient insensible à ce qui ne s'évalue pas en un profit tangible ».

Il faudra attendre 1923 pour voir réapparaître le nom de Neuchâtel dans la Revue. Cette année-là, dans l'espoir de favoriser la création d'une section cantonale longtemps espérée, le comité central décide de tenir à Neuchâtel l'assemblée générale. En juin, numéro spécial consacré au canton, avec deux articles de Marc Grellet et d'abondantes illustrations. Le 7 juillet, les délégués se réunissent à l'Hôtel de Ville du chef-lieu puis soupent à Auvernier. Le dimanche 8, l'assemblée élit au comité central M. Paul de Pury, et M. Du Pasquier reçoit les participants à La Rochette. M. Charles Matthey, architecte et intendant des bâtiments de l'Etat, prend la présidence de la jeune section.

En novembre 1924, un article du Dr Maurice Jeanneret sur « les fresques anciennes d'Engolton » attire l'attention sur notre canton; les années suivantes, le seul Neuchâtelois qui fasse beaucoup parler de lui au Heimatschutz, mais point à son honneur, est Le Corbusier, l'inventeur de la « machine à habiter », selon la juste expression de François Fosca!

Ce sera bien plus tard que, sous l'alerte présidence de M. René Junod, la section neuchâteloise reprendra vie, au point d'être maintenant un organe vigoureux. C. Bodinier.

En février 1942 les membres du canton de Neuchâtel étaient 26, aucun comité cantonal n'existait. A la demande du Dr Laur, s'adressant à quelques-uns de ces membres, un comité fut formé, et grâce à son dévouement et son zèle, une première assemblée fut réunie, le 22 mai 1943 à Neuchâtel; résultat d'une propagande qui expliquait le but du Heimatschutz, l'effectif, ce jour là, montait à 110 membres. Depuis lors, chaque année une assemblée est convoquée, soit sur les rives du lac, dont elle surveille la protection, soit dans le Jura, où elle préside à la sauvegarde des fermes. Ces réunions sont aussi l'occasion de visites d'églises, de châteaux ou de belles propriétés privées et font ainsi mieux connaître à nos membres notre patrimoine cantonal. A cette occasion est lu un rapport d'activité: en moyenne une vingtaine de cas sont examinés chaque année, et les problèmes à résoudre sont très divers: protection des rives du lac, suppression de panneaux-réclame, introduction de plans d'urbanisme, participation à des réfections de façades présentant un intérêt historique, plantations d'arbres dissimulant des édifices disgracieux ou gênant une perspective, emplacements de pylônes électriques, tracés de télésièges... Les principaux travaux furent la préservation d'un intéressant plafond peint, aux Ponts-de-Martel, et notre participation à la réfection de l'église de La Sagne. Chaque année aussi, grâce à des conférences et à des clichés en couleurs (présentés dans les écoles notamment), no-

tre œuvre se fait mieux connaître. Notre section compte maintenant 250 membres.

Actuellement, nous avons à nous occuper de deux églises, celle de Cernier et celle des Verrières. Nous aurons encore quelques belles façades à protéger, mais cela demande de longues discussions avec les propriétaires. Nous aurons enfin à répéter aux promeneurs qu'il n'est pas nécessaire de laisser derrière eux les traces grais-

seuses ou métalliques de leurs pique-niques – ceci est aussi une protection des sites.

Terminons en signalant que la section neuchâteloise est maintenant représentée dans la commission cantonale des monuments et des sites, que ses rapports avec l'Etat sont excellents (en dépit d'une sérieuse divergence au sujet de l'aérodrome d'Areuse), et que cette collaboration porte ses fruits.

René Junod.

Saint-Gall

L'association saint-galloise du Heimatschutz a été fondée en 1906, avec un programme très vaste allant de la protection des paysages à la renaissance de l'artisanat, en passant par les monuments historiques, l'urbanisme, les costumes et coutumes et la protection de la nature.

Les principes qui l'inspiraient trouvèrent une ratification légale dans la loi cantonale d'introduction au Code civil suisse. Elle fait un devoir aux conseils de communes de veiller à l'aspect des sites, tant en ce qui concerne la conservation des édifices que leur construction ou leur transformation. Elle permet d'interdire les panneaux-réclame ou autres installations qui enlaidissent les localités ou les routes. Elle ménage la possibilité de l'expropriation pour sauvegarder de beaux endroits.

L'une des principales activités de la section saint-galloise réside dans sa mission de conseillère: innombrables sont les bâtiments, privés ou publics, pour lesquels on nous a consultés. Ce sont souvent des communes, ou des autorités cantonales, qui sollicitent notre concours. Cette collaboration marque un très grand progrès par rapport au temps où notre idéal était très généralement considéré avec dédain.

La liste est longue des restaurations menées à bien soit par nos propres moyens, soit de concert avec d'autres institutions. Il y a les châteaux de Zuckenried et d'Oberberg, l'hôtel de Ville de Burgau, le cloître Sainte-Catherine à Saint-Gall, la maison Rickenmann à Rapperswil, l'église de Ganterswil où furent sauvées et restaurées de magnifiques fresques. Non loin de là, à Mühlau, un pont de bois devait être sacrifié à l'augmentation du trafic: nous parvîmes à lui trouver un autre emplacement, dans la vallée du Necker. A Werdenberg, vieux bourg historique, nous avons rénové selon les procédés anciens de belles façades peintes, mais n'avons pu empêcher la démolition de la célèbre auberge de la Croix-blanche; les rives du lac, tout au moins, ont été efficacement protégées. La plus importante de nos restaurations est celle de la vieille chapelle du cimetière de Sankt-Margrethen, qui menaçait ruine et pour laquelle une collecte fut organisée et rapporta 30 000 fr.; elle n'est pas seulement une silhouette caractéristique du paysage saint-gallois: elle contient des fresques, découvertes au moment



des travaux et restaurées, qui surprennent le visiteur par leur beauté.

La section veille attentivement sur les arbres; dans la vallée du Rhin, où de grands travaux d'amélioration sont en cours, aucun ne peut être abattu sans l'autorisation du Heimatschutz, représenté à la direction des travaux; les routes et les canaux seront ombragés pour le plus grand bien du public.

Dans le Haut pays, un rude combat nous mit aux prises avec les Forces motrices grisonnes, à propos d'une conduite électrique qui devait passer à proximité de Ragaz et du château de Sargans; nous obtînmes son détournement. Nous avons pu retenir le Département cantonal des travaux publics d'accorder une concession pour un téléphérique entre Brülisau et le Hohen Kasten: il n'eût pas fait tache d'une façon très marquante, mais nous estimions que c'était inconciliable avec ce paysage. En revanche, une concession analogue fut accordée pour l'Ebenalp, sans que nous ayons été consultés. Nous avons également veillé à la protection des rives du lac de Zurich, dans sa partie orientale.

Burgau, qui est devenu un village, eut en 1679 son hôtel de ville... La sauvegarde de cet édifice fut le premier objectif de la jeune section saint-galloise, en 1909. Et, malgré ses très modestes ressources d'alors, la caisse centrale fit sa part.



En 1401, des paysans insurgés rasèrent le château féodal de Clanx, près d'Appenzell. Il en reste un portique que nos alliés des Rhodes Intérieures (affiliés à la section saint-galloise) ont sauvé avec l'aide de la Ligue suisse.

La protection de nos vieux bourgs a toujours retenu notre attention. Notre plus belle réussite, à cet égard, se situe à Wil, où un plan d'extension a fort bien délimité la vieille ville et sa partie moderne.

Conformément à ses statuts, la section s'est intéressée dès le début au mouvement en faveur

des costumes, qui depuis une vingtaine d'années travaille à en faire valoir la signification véritable et veille à ce qu'il ne soit point un objet de mascarade. Nous avons aussi collaboré à un ouvrage sur le patois.

Nous terminerons cette rapide revue de nos activités en mentionnant notre très importante collection de clichés en couleur. Deux de nos amis, avec leur appareil, ont exploré le pays de fond en comble, ne négligeant nul édifice de valeur, nul coin de pays, pénétrant dans les maisons, escaladant les coteaux, parcourant les forêts et les plaines; ils ont photographié en outre tout ce qui peut heurter le sentiment esthétique. Cette collection contrastée a été chaudement accueillie par les autorités, qui ont décidé de la faire voir à toutes les classes primaires et secondaires du canton. Son effet a été tel qu'elle est maintenant demandée par de nombreuses sociétés, en sorte qu'elle sert à l'éducation des adultes comme des enfants. Puisse notre lutte contre le matérialisme en être affermie.

K. Guggenheim.

† Le présent fascicule était sous presse, lorsque le Docteur en droit Karl Guggenheim-Zollikofer, conseiller émérite du Comité central, expira le 3 juin, à l'âge de 71 ans, après une longue maladie qui l'avait contraint de quitter la présidence de la section saint-galloise. La chronique qu'il rédigea se tait des initiatives prises par lui-même et nous apporte son dernier adieu. Nous nous inclinons avec émotion devant la mémoire de cet animateur infatigable et modeste, notre ami constant. (La Rédaction.)



Schaffhouse

C'est sur l'initiative du peintre Richard Amsler que fut fondée, en 1906, la Société schaffhouseoise pour la protection du patrimoine. Son premier président, Auguste Schmid, en définit la raison en ces termes, qui rendent un son très actuel: « Nous devons nous organiser et nous unir étroitement, afin d'être à nos postes et prêts à l'action le jour où la chute du Rhin se trouverait menacée »...

Il y eut tout de suite du pain sur la planche. Le Munot, monument le plus caractéristique de Schaffhouse, dut être défendu contre une menace de démolition. A la Maison du Chevalier, les célèbres fresques de Tobias Stimmer furent elles aussi en grand danger. Après une longue lutte, le projet d'aménagement du rez-de-chaussée fut écarté et les fresques excellentement restaurées par les soins de Carl Roesch (1919).

Un des fleurons de l'activité schaffhouseoise: le manoir de Wiesholz, près de Ramsen. Sa grande salle contient un poêle superbe et un plafond en stuc.

Ces combats furent pour notre inoubliable « Statthalter », Eugène Müller, un bon motif de faire insérer dans la loi cantonale d'introduction au Code civil suisse le principe de la protection des sites.

Malheureusement, cette disposition légale n'empêcha point le lotissement d'une excavation géologique très intéressante, dans le Mühltal. En revanche, lorsqu'il fallut corriger le cours du Biber, qui naguère serpentait dans la nature avant de se jeter dans le Rhin, ce fut un plaisir de voir avec quel soin les autorités s'efforcèrent d'agrémenter ses rives artificielles en les plantant d'arbres et de buissons.

Nous collaborâmes étroitement à la publication du volume de « La maison bourgeoise en Suisse » consacré au canton de Schaffhouse, et cela marqua le début d'une action qui dure encore pour la conservation des ravissantes

maisons à colombages qui ornent tant de nos villages.

En 1930, notre section proposa à l'assemblée générale d'Aarau un texte de résolution invitant les autorités à repousser toute demande de concession qui menacerait la beauté de la chute du Rhin. La prise de position de notre comité contre le projet de barrage de Rheinau fut la suite logique de cette initiative.

En dépit de notre échec, d'heureux événements se sont produits. Les efforts de notre président actuel, M. Walter Henne, ont abouti et, comme on l'aura lu dans un récent numéro de la Revue, la promesse d'un des directeurs de Neuhausen, faite il y a vingt ans, de faire disparaître tout un bloc de bâtiments industriels, a été tenue. Les abords de la chute ont retrouvé la grandeur qui inspira à Goethe l'une de ses pages célèbres.

H. Bächtold.

Soleure

Comme la Ligue suisse, la Section soleuroise a vu le jour à une époque de luttes passionnées pour la protection de notre patrimoine. Tout était alors sacrifié, dans notre canton, aux nécessités matérielles. C'est ainsi qu'en 1905 une partie de la vieille ville fortifiée fut démolie, malgré l'intervention des associations d'histoire de l'art suisse et soleuroise, de la presse, et d'éminentes personnalités. En 1906, une motion pour la protection des paysages contre les panneaux publicitaires fut dédaigneusement re-

poussée par les autorités, sur le motif qu'on n'avait « pas de temps à perdre en besognes accessoires ». Lorsque le propriétaire du château de Blumenstein projeta le massacre d'une magnifique allée de tilleuls, il fallut une expropriation par la Commune bourgeoise de Soleure pour l'en empêcher, et les efforts des défenseurs du site amenèrent à la création, en décembre 1907, de la section soleuroise du Heimatschutz.

Six ans plus tard déjà, les autorités faisaient



Les peintures ornementales du Moulin de Ramiswil (Passwang) dataient de 1596, et les traces s'en effaçaient chaque jour davantage. Leur résurrection est une des réussites auxquelles a participé la section soleuroise.

amende honorable et reconnaissent la valeur de la tâche entreprise. Le remarquable travail des premiers présidents, le juge Peter et le peintre Demme, porta ses fruits. Les notions de protection des monuments et des sites commencèrent à gagner l'opinion publique. Certes, l'industrialisation fit encore bien des ravages que nous eussions voulu éviter; plus d'un bourg ou village perdit sa physionomie authentique. Mais en bien des cas, nous parvînmes à limiter les dégâts. Une œuvre positive doit être mise à l'actif de notre section: la fondation, par quelques-uns de nos membres, d'un groupe du Costume soleurois, florissant aujourd'hui.

Les années amenèrent une étroite collaboration avec l'Etat, par la création d'une commission cantonale des monuments historiques (1932), et d'une commission pour la protection des sites (1933). L'inventaire des objets dignes d'être conservés fut entrepris en 1936 et mené à chef en 1947. Grâce aux fonds de l'Ecu d'or,

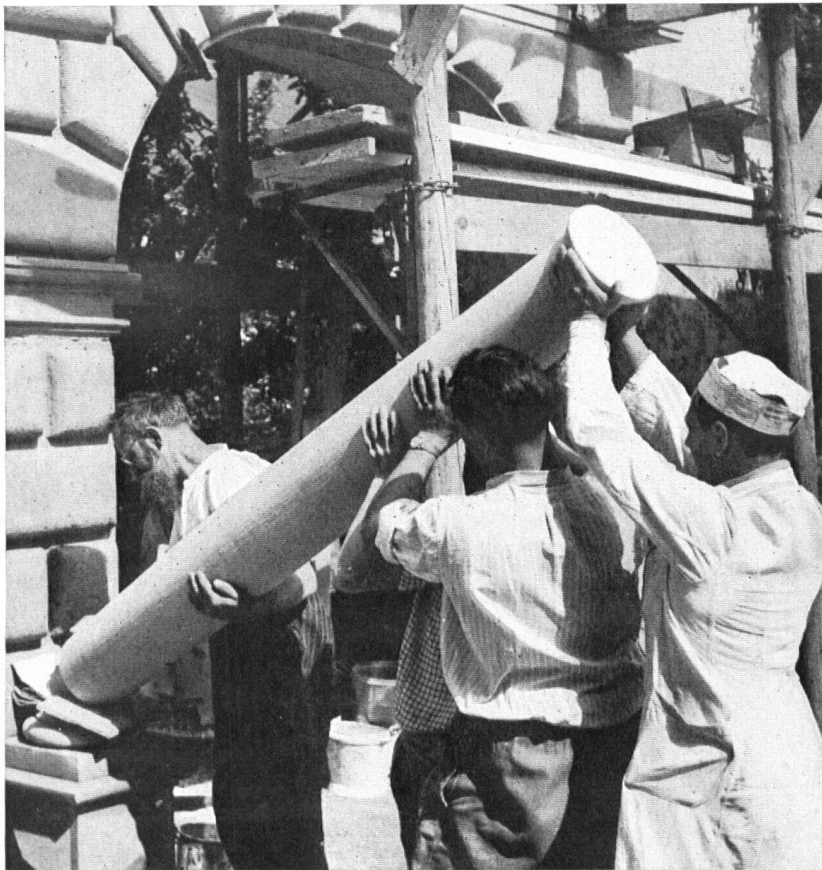
cette heureuse collaboration s'appuie sur des arguments sonnants.

Si la section soleuroise n'a pas de très hauts faits à signaler, elle a cependant à son actif de nombreux sauvetages et restaurations d'édifices religieux ou profanes. On sait combien cela coûte cher: nos moyens et ceux de l'Etat ne suffisent pas toujours à éviter de lourds sacrifices personnels, parfois difficiles à obtenir.

L'un de nos principaux soucis est celui du recrutement. Dans nos terres très dispersées, nous manquons d'hommes de confiance en nombre suffisant. Lors de la révision de nos statuts, en 1949, nous avons divisé la section en quatre groupes: Soleure, Olten, Balsthal et Dornach; mais les portions de territoire qu'ils ont à surveiller sont encore trop vastes, et souvent nous n'avons connaissance que trop tard des cas où une intervention serait nécessaire. Et la plupart du temps, les gens n'aiment pas qu'on s'occupe de leurs affaires privées...

W. von Arx.

La section de Suisse centrale, qui groupe cinq sous-sections (Uri, Schwytz, Unterwald, Lucerne et Zoug), a contribué, entre autres, à la restauration de « la Petite porte du couvent », à Stans, qui date de 1670.



Suisse Centrale

Dès l'origine la section de la Suisse centrale, qui comprend les Waldstätten, Lucerne et Zoug, a été dirigée par des hommes de talent et de notoriété qui ont déployé pour la pro-

pagande et dans l'action un zèle exceptionnel: l'écrivain Ernest Zahn, premier président, l'architecte et historien de l'art Auguste am Rhy, d'autres encore. Par des articles de journaux, par des conférences, par des démarches auprès des organes officiels tant cantonaux que communaux, le Heimatschutz s'est affirmé, a joui bientôt d'un grand crédit, et a vu très souvent couronnées de succès ses interventions et ses propositions. Dans les cinq cantons, des lois et règlements furent promulgués déjà au cours du premier quart de siècle.

L'action du Heimatschutz se manifesta en outre par l'attribution de subsides dont une part est due à la générosité de la Fondation du Jardin alpin. Récemment on put faire des allocations plus fréquentes et plus élevées grâce à la quote-part du bénéfice de l'Ecu d'or.

Depuis 1951 la section administre un bureau auquel de nombreux particuliers s'adressent pour obtenir un conseil ou une expertise en matière de construction. Beaucoup de communes - plusieurs sont membres collectifs - et les départements cantonaux de travaux publics font de même. Le bureau de la section se tient lui-même en contact suivi avec le bureau central de Zurich et l'architecte-conseil M. Kopp. Cette coopération est d'un grand prix.

L'existence de groupements locaux ou régionaux, tels que le Pro Pilatus, le Pro Rotsee, le Pro Kirchbühl, et d'associations qui poursuivent un but particulier comme la société lucernoise pour l'étude de la maison paysanne, montre combien profondément ont pris racine dans la Suisse centrale les idées qui inspirent notre ligue.

A. Egli.

Thurgovie

La section thurgovienne a été fondée le 9 octobre 1907 à Romanshorn. Son premier président fut M. Häberlin, directeur de séminaire, fortement épaulé par le peintre Auguste Schmid, rénovateur du théâtre populaire, récemment décédé à Zurich. De 1915 à 1932, l'architecte Kaufmann parvint, sous sa présidence, à augmenter le nombre des membres dans une mesure appréciable et à donner une base financière solide à l'association. Sans l'aide d'une législation appropriée, il réussit à empêcher plus d'un enlaidissement.

Dès le début, le Heimatschutz thurgovien voua toute son attention aux maisons à colombages, qui sont l'ornement de la Thurgovie. En 1917, une brochure fut consacrée à l'esthétique des champs de repos. Une autre suivit bientôt, sur l'aménagement des jardins, qui se répandit dans toute la Suisse allemande.

Le problème de la protection des rives, qui avait d'emblée préoccupé la section, est devenu avec le temps de plus en plus brûlant. Actuellement, un projet de loi est pendu devant le Grand Conseil; il s'agit d'une modification à la loi cantonale d'introduction au Code civil suisse; les nouvelles dispositions doivent permettre aux autorités de protéger les monuments historiques, les trésors artistiques, les paysages, les lacs et cours d'eau, et les sites. En ce qui concerne le Lac Inférieur et le Rhin, un groupe régional de la Suisse orientale a mis au point un plan d'extension dont la construction s'inspire utilement.

En 1943, le Heimatschutz thurgovien sauva de la destruction le parc du château de Gottlieben, et s'intéressa, dans la même localité, à une maison à colombages qui put être restaurée et placée sous la protection fédérale. L'année suivante, ce fut le tour d'une chapelle du 14^e siècle à Landschlacht, puis de la chapelle de Degenau. Le château de Hauptwil, ancienne résidence de Gonzenbach, héros de l'indépendance thurgovienne, a été rénové et transformé en



asile pour personnes âgées. La tour des arbalétriers, à Diessenhofen, a retrouvé tout son prestige et domine le Rhin de sa fière silhouette. Il en est de même, à quelques kilomètres en amont, de l'église romane de Wagenhausen.

Aujourd'hui, les interventions en faveur des monuments historiques sont moins nombreuses que celles qui visent à empêcher de graves fautes d'urbanisme. La cause en est à la poussée fébrile des bâtiments nouveaux. Et notre section – qui compte maintenant 500 adhérents – ne manque pas d'ouvrage.

H. Schellenberg.

Une œuvre mal connue du Heimatschutz thurgovien: la restauration de l'église romane du monastère de Wagenhausen sur le Rhin.

Ticino

La *Società ticinese per la conservazione delle bellezze naturali ed artistiche* fu fondata nel 1908 e tenne la sua prima assemblea il 28 giugno di quell'anno.

Il merito principale dell'iniziativa spetta al Dr. Arnoldo Bettellini, il quale fu tra i primi e i più fervidi che nel Canton Ticino sentissero la necessità di salvaguardare le caratteristiche più rilevanti e preziose del nostro paese, e di difendere il nostro patrimonio spirituale.

Bisogna ricordare che a quei tempi non esisteva ancora nel Cantone nessuna legge né altro procedimento per la protezione dei monumenti, delle bellezze naturali, del paesaggio e della flora spontanea; e mancava ogni norma circa

le insegne, le scritte e gli altri richiami. E' facile immaginare quanti fossero, nella mancanza d'ogni freno, gli abusi, le deturpazioni, gli spogli, le perdite d'ogni genere: ingiurie alle cose naturali (distruzione di foreste e selve, scomparsa di specie vegetali tipiche, piantagioni d'abeti nordici, paesaggi turbati da manufatti improvvisi e da insegne indiscrete, ecc.); costruzioni non in armonia colle varie situazioni e talora improntate di crudi caratteri esotici; trasandati i monumenti; scomparsi dalle chiese parecchi insigni arredi e sostituiti coi peggiori campioni della chincaglieria... A rimediare tanti mali e a impedire che i danni crescessero, la nuova società si propose di fare opera d'edu-



L'un des grands projets de la section tessinoise – pour lequel la Ligue suisse a d'ores et déjà promis son appui – est un énergique nettoyage et une complète rénovation des quais et des façades de Bissonne (lac de Lugano).

cazione promovendo la conoscenza e l'amore del paese nelle sue espressioni più belle e caratteristiche; e anche d'insistere perchè lo Stato provvedesse con leggi e norme atte a combattere i più gravi abusi.

In base a queste constatazioni e con questi propositi, l'attività del nostro sodalizio si è svolta nel corso di questi quarantasette anni, con varia fortuna, con costanza di buon volere. Accenniamo le cose principali.

1. *Opere di divulgazione e di coltura.* Cominciando dal 1908, la Società ha pubblicato ogni anno un ricco fascicolo, con illustrazioni e testo, in cui si presenta qualche prezioso aspetto del paese (monumenti, case tipiche, paesaggi, alberi, ecc.). Furono inoltre pubblicate diverse monografie, e distribuite ai soci pubblicazioni attinenti al nostro programma. Attualmente pubblica un periodico « Il nostro paese » mediante accordo con la Società « Pro Avifauna » e valendosi del sussidio concesso alle due Società dall'Heimatschutz, dalla Pro Helvetia e dal Cantone.

2. *Acquisto di terreni d'importanza particolare.* Da ricordare innanzi tutto il vasto terreno in territorio di Castagnola, ottenuto a titolo d'affitto centenne per stabilirvi il parco prealpino. Un lembo di terreno vi fu aggiunto, acquistato dalla Società, nel quale è stato costruito un piccolo fabbricato, che potrà essere

sede d'una raccolta di cose interessanti le forme naturali del paese.

Il Sasso di Gandria, mirabile esempio di formazione naturale pittoresca, è pure stato acquistato dalla Società; la quale si è inoltre procurato il possesso, a titolo d'affitto cinquantenne, del versante meridionale del Monte di Caslano.

L'Associazione svizzera per la protezione della natura ha generosamente aiutato i suddetti acquisti.

3. *Piantagioni.* Alcune specie vegetali di primaria bellezza e d'antichissima presenza nel nostro paese erano venute diventando rare: accenniamo l'ulivo ed il cipresso. La Società ha provveduto a piantagioni di quei nobili alberi, e di altri fra i più adatti al nostro paesaggio.

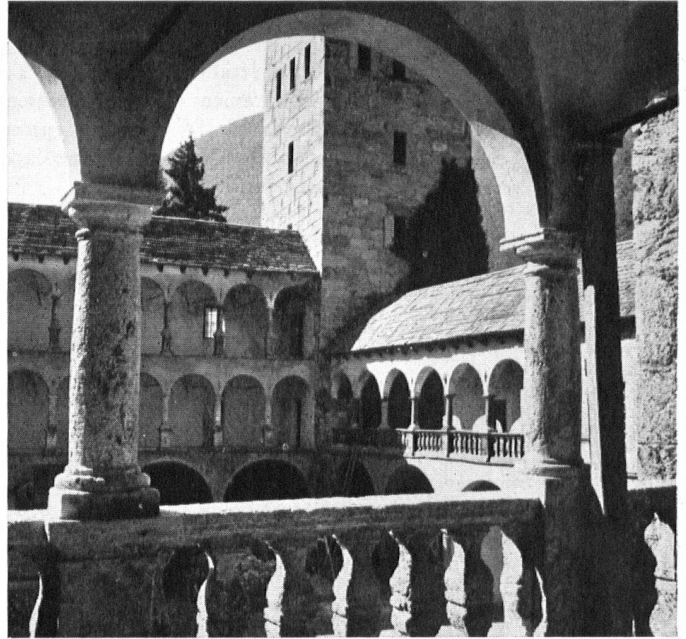
Lo Stato ha provveduto con leggi e regolamenti alla protezione di monumenti storici ed artistici, alla protezione delle bellezze naturali e del paesaggio e della flora spontanea. Una recente legge regola con criteri rigorosi e precisi la materia delle insegne.

I principali oggetti proposti fin dall'inizio della nostra Società sono ora motivo di vigilanza statale, tuttavia l'opera nostra prosegue, soprattutto in quanto vale a tener vivo nei cittadini l'interesse e l'amore del nostro patrimonio naturale ed artistico. *Francesco Chiesa.*

Valais

Le jour est déjà loin où M. le colonel Edmond Giroud prenait le fardeau de Mgr Imesch: la présidence du Heimatschutz. Assez loin en tout cas pour qu'il soit permis de dresser le bilan d'une dizaine d'années d'activité.

Le grand âge de Mgr Imesch l'empêchait de suivre attentivement les problèmes qui se posent tous les jours plus nombreux dans un canton de vieille tradition où l'irruption de l'industrie hydraulique et le très rapide dévelop-



pement de l'agriculture modifient chaque saison le visage du pays. La section n'était qu'au repos, à vrai dire, car M. Rolet Lorétan maintenait du moins ouverte une caisse et gardait un fichier. L'une et l'autre aidèrent singulièrement au départ de la section rajeunie.

Un appel fut adressé à toutes les communes afin qu'elles participent aux préoccupations de la section et paient la modeste finance annuelle. Les résultats, il faut bien le dire, furent décourageants. Six ou sept répondirent... Le même appel fut adressé à des centaines de particuliers. Les réponses furent un peu plus nombreuses. Il ne faut pas oublier que chacun, ici comme ailleurs, est sollicité par des dizaines de sociétés. Et ce sont naturellement toujours les mêmes qui font l'effort...

Ce que le comité de la section désirait surtout, c'était la diffusion de la Revue dans les communes. A l'occasion du numéro spécial accordé au Valais, nous avons refait l'expérience initiale en nous adressant aux administrations communales et en leur envoyant le fascicule que nous avions préparé à cet effet. Hélas! Nous avons bien dû constater la même indifférence.

A croire que les problèmes de petite politique électorale occupent à eux seuls toutes les forces vives de nos magistrats communaux.

La section réussit à inscrire sur ses fiches environ 140 membres. Ce n'est certes pas très brillant. Du moins, avons-nous l'impression que ce sont des amis convaincus et fidèles. Il y a bien, ça et là, quelques démissions; elles sont en général compensées par de nouvelles adhésions. Nous ne savons malheureusement plus très bien quelle propagande pourrait augmenter le nombre de ceux qui nous aident.

La section valaisanne du Heimatschutz a eu à s'occuper de maints problèmes dans le domai-

ne de l'architecture en particulier. Le numéro spécial de la Revue consacré au Valais peut être à cet égard considéré comme notre charte. M. Giroud y définit les principes fondamentaux qui doivent être respectés dans l'élaboration des plans pour les constructions rurales. La tradition et l'architecture la plus actuelle se donnent la main dans ces « directives » comme on dirait du côté de Berne. Il ne s'agit pas d'être *contre* son temps mais de diriger de manière intelligente et respectueuse une évolution indispensable. On ne veut pas toujours nous comprendre du côté des architectes, des plus jeunes, en particulier, du côté de ceux pour qui la civilisation commence avec eux. Beaucoup d'autres, en revanche, nous sont reconnaissants d'avoir éclairé un peu leur chemin.

M. Giroud, notre président, a bien mérité, dès lors, du Heimatschutz.

M. François de Preux, de son côté, donna d'excellents articles sur les églises et les clochers; ses lignes directrices, elles aussi, contribuent à mettre de la clarté dans l'esprit de ceux qui manient l'équerre et le compas.

Dans le domaine encore de *l'information* et de *l'éducation*, on n'aura garde d'oublier la campagne scolaire inaugurée il y a deux ans sous le patronage de notre section et de l'instruction publique officielle. Il s'agit d'un vaste programme de causeries, illustrées de clichés, sur nos constructions, sur les beautés et les trésors qui sont les nôtres, sur nos trahisons aussi, sur nos espoirs dans la sauvegarde de l'avenir. Nous pensons que cette œuvre portera des fruits avant longtemps. En ouvrant les yeux de notre jeunesse sur les beautés qui l'entourent, en lui montrant aussi les erreurs commises, on peut espérer jeter dans le sol la meilleure semence qui germera dans la meilleure terre.

Pour l'abondance de ses monuments historiques et la modestie de ses moyens, le Valais a particulièrement besoin de l'entraide confédérale. Aussi la Ligue suisse n'a-t-elle pas lésiné pour les soins donnés à l'admirable église de Saint-Pierre-de-Clages.

C'est notre bureau technique qui a dressé les plans de rénovation du palais Stockalper, et la caisse centrale a déjà contribué aux frais par une somme importante. Actuellement, une collecte est organisée dans tout le pays pour rendre au prestigieux monument son éclat: rien n'empêche nos membres de renouveler individuellement notre geste.

MM. Crettol, Carlen et Siggen vont ainsi de village en village, durant l'hiver, tandis que MM. Mariétan et Zermatten s'occupent plus particulièrement des établissements secondaires. Il faut avoir foi en cette entreprise dont les effets, pour n'être pas immédiats, ne nous paraissent pas moins assurés.

M. l'abbé Carlen publia, de son côté, pour la partie alémanique du canton, une brochure où il définit aussi les règles de la protection de nos villages.

Côté plus immédiat, notre section a eu à s'occuper d'un très grand nombre de cas: Salanfe, lignes à haute tension, Villa, où la solution adoptée a reçu l'appui réconfortant du comité central; peupliers, maisons, toitures, ponts,

vieux chemins, vieilles chapelles, etc., etc. sollicitent tour à tour notre attention. Nous faisons de notre mieux dans la limite de nos bien maigres ressources financières.

N'oublions pas de rappeler que nous avons eu la joie d'organiser l'assemblée générale, voici trois ans. Nous espérons que nos amis de la Suisse entière gardent un bon souvenir de nos journées de Saint-Pierre-de-Clages, de Sion, de Grimentz et d'Ernen où le Heimatschutz est bien chez lui. La raclette de Grimentz, en particulier, nous semble digne de mémoire.

Et voilà: nous nous souhaitons à nous-mêmes un avenir fructueux dans une collaboration étroite avec le Heimatschutz suisse.

Maurice Zermatten.

Vaud

Il est intéressant de rappeler que le mouvement qui s'est répandu dans toute la Suisse a pris naissance dans les colonnes de la *Gazette de Lausanne* où un écrivain de talent, Madame Burnat-Provins, lança en 1902 le premier cri d'alarme contre la profanation des paysages.

Au cours des années une conscience nouvelle s'est formée: la protection de notre héritage de beauté, considéré comme un bien commun que nous devons transmettre à nos descendants, est devenu un impératif.

Des lois ont fini par s'élaborer, des commissions officielles par s'instituer pour veiller aux dommages. L'autorité de l'Etat apparaît pour secondar les efforts entrepris pour la préservation d'un visage qui nous appartient à chacun, puisque c'est celui de la patrie, que ce soit sous l'aspect de la cité, du village, de la campagne ou de tout ce qu'une nature prodigue nous a dispensé en fait de beautés naturelles.

Les plus anciens documents qu'il nous a été possible de retrouver datent de 1910. La société suisse du Heimatschutz existait depuis quelques années, de même qu'une section vaudoise. Parallèlement, on constate l'existence d'une Commission d'art public de Lausanne, dont la tâche est analogue à celle que s'est donnée la section vaudoise; cette commission consent, dès 1910, à se laisser absorber par la section vaudoise puisqu'elle demande aux quatre associations lausannoises qu'elle représente (on ignore lesquelles) d'être relevée de ses fonctions. Dès lors, la section vaudoise reprend la dénomination de Société d'Art public au lieu du titre jugé – avec raison – interminable de Ligue pour la Protection de la Suisse pittoresque, section vaudoise du Heimatschutz.

Quelles sont à cette époque les préoccupations de cette société d'Art public?

A Ollon, un vieux cimetière désaffecté, entouré de vieux arbres et orné d'une grille du 18^e siècle, vient d'être ravagé pour faire place à un

transformateur électrique flanqué d'un poteau et d'une gaine de bois gris que couronnent des isolateurs et des parafoudres. Le poète René Moran se fait le défenseur de ce cimetière; toutefois le mal est fait: le comité se bornera à envoyer au professeur Ernest Bovet, président du Heimatschutz, des photographies du cimetière, avant et après sa mutilation, pour qu'elles puissent « édifier les lecteurs de l'organe de la société suisse ».

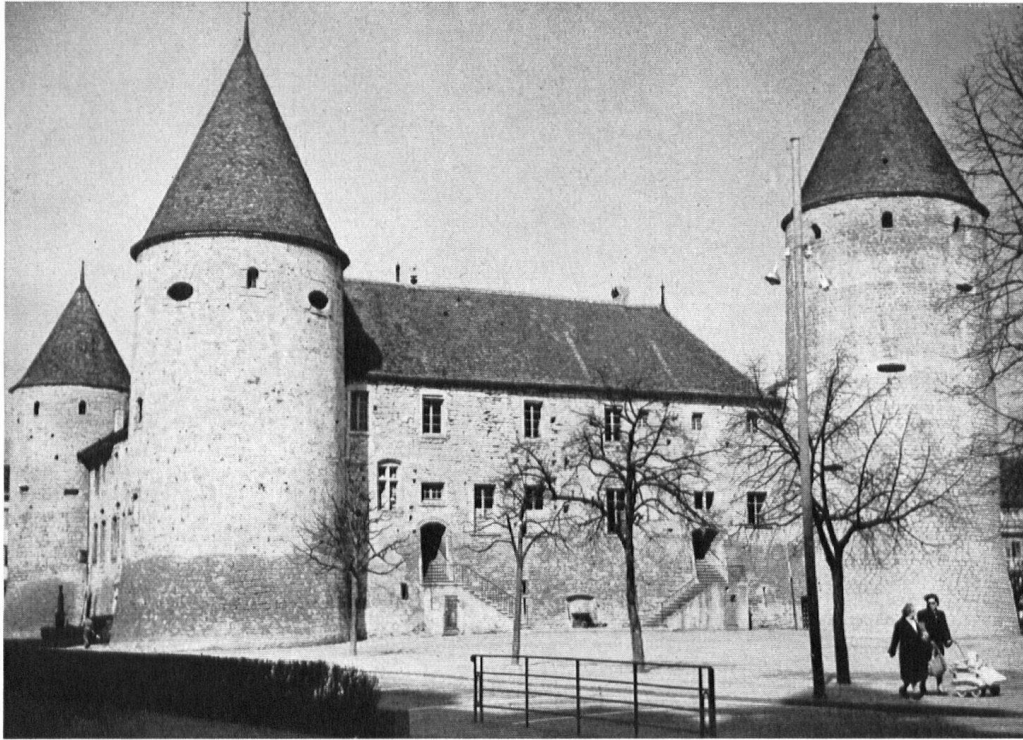
Ensuite le comité se propose de publier dans la Gazette de Lausanne un article destiné à empêcher que le tracé du chemin de fer de St-Légier aux Pléiades n'abîme cette contrée.

En pleine ville, à Lausanne, de grands immeubles se construisent, des rues sont tracées; en particulier aux abords du Grand Pont, à la rue Pichard. Ces plans ont fait naître au Conseil communal la crainte que la vue du Signal de Sauvabelin ne soit gâtée, et la municipalité désirerait connaître l'avis de la Société d'Art public.

Ces édifices seront construits avec de légères modifications des toitures, – mais on notera, en passant, que les autorités d'alors s'adressaient à la Société d'Art public pour la consulter.

La Société songe à remettre en honneur les vieux costumes nationaux et à réintroduire dans les arts et métiers les traditions artistiques du passé.

En 1911, la Société s'oppose, avec succès d'ailleurs, à la construction d'un chemin de fer menant aux Diablerets, de Gryon à Anzeindaz; elle s'est promis d'intervenir « de toutes ses forces pour empêcher la profanation de la reine des Alpes vaudoises ». Et elle lance un « pétitionnement » signé par 30 000 pétitionnaires dont un grand nombre appartiennent au Club alpin; elle édite une brochure de 15 000 exemplaires, et comme le Conseil d'Etat vaudois ne tient pas compte de ces démarches, elle envoie une délégation au Palais fédéral.



La section vaudoise a été sollicitée de tous côtés ces dernières années. Récemment, elle a versé un subside pour la réparation du gros donjon lézardé d'Yverdon.

Finalement ce chemin de fer ne sera pas construit.

La construction d'un autre chemin de fer de montagne contre lequel avait protesté la Société d'Art public, à savoir la prolongation de l'Aigle-Leysin jusqu'aux lacs d'Aï, a été abandonnée en 1913.

Lors d'une conférence de M. de Montenach de Fribourg, on apprend que le mouvement d'art public est né en Belgique, en 1882. « C'est dans ce pays qu'il a suscité le plus bel élan. On y a compris que le beau social est un des moyens de rendre le peuple plus conscient de sa race; que très grande est l'influence du décor sur les mœurs, sur le caractère, sur la pensée; que si la beauté de l'habitation réjouit la famille, la beauté de la vue donne du charme à la vie publique... il faut redonner au peuple ce que les Allemands appellent le « Heimatsinn in der Wohnung », le sentiment de la patrie dans l'habitation. Même œuvre à accomplir au village, d'où l'on chasse tout ce qui égayait et parfumait la vie du paysan, à tel point qu'on pourrait dire que la décadence esthétique n'est pas étrangère à la dépopulation des campagnes. Mais en rendant à ces dernières l'harmonie et la grâce, gardons-nous de tomber dans des excès qui nous conduiraient à des villages suisses d'opéra comique... »

Jusqu'à la guerre de 1914, ce sont toujours les mêmes élans qui animent la Société d'Art public: conservation de beaux arbres, protection des rives du lac, opposition aux lignes électriques ou aux chemins de fer de montagne dans des sites privilégiés.

Pendant la guerre, un concours est ouvert pour obtenir des projets de belles maisons simples. Le type de la maison suisse hante les esprits; c'est aussi autour de 1920 que s'ouvre la campagne contre l'enlaidissement des villages montagnards par les toitures en tôle.

En 1920, la Société, lors de son assemblée générale, fait le point. N'ayant pu intervenir, comme elle l'aurait souhaité, pour éviter les destructions de la guerre dans les pays voisins, elle reprend conscience de la tradition nationale: il faut que la Suisse garde son caractère et son charme propre; il faut s'inspirer de la tradition, mais comprendre que notre époque doit avoir aussi son expression dans des formes nouvelles. (Exposé de M. Paul Perret, devenu plus tard conseiller d'Etat.)

C'est la première fois qu'on constate les effets du mouvement de l'architecture moderne qui entre en compétition avec les styles historiques. Aussi l'agitation sera-t-elle à son comble lorsque Lausanne va construire le premier immeuble-tour de Suisse, le « gratte-ciel » de Bel-Air (1930); l'opposition du Heimatschutz est totale. La tour s'édifiera, mais elle aura eu pour effet que la Société d'Art public, au lieu de s'attarder au détail d'un immeuble, se penche sur les problèmes d'ensemble, et elle demande d'être représentée au sein de la commission consultative du plan d'extension de la ville de Lausanne.

La circulation automobile et le tourisme par route amènent la publicité sur les voies de grande communication, nouvelle offense faite aux paysages, – et l'on commence à se rendre compte que les appels faits à la tradition et à l'amour

Le Grand Chalet de Rossinière, au Pays d'Enhaut, restauré à l'initiative et avec une importante subvention de la Société Vaudoise d'Art public (section du Heimatschutz), est certainement le chef-d'œuvre de l'architecture alpestre en Suisse Romande. Construit en 1754 par le curial Jean-David Henchoz, il est couvert d'inscriptions et de poèmes édifiants qui accompagnent, sans lui nuire, le décor sculptural et pictural. Percé de 113 fenêtres, il a échappé au terrible incendie qui, en 1855, détruisit vingt-quatre bâtiments, et il devint plus tard un hôtel-pension dont la renommée n'est plus à faire. Victor Hugo y séjourna et la chambre qu'il occupa en conserve le nom.



du pays ne suffisent plus pour protéger les sites contre les menaces du progrès.

C'est précisément à ce moment que l'on constate, dans la section vaudoise, un fléchissement regrettable: plus d'assemblées générales dans les années 1926, 1927, 1928, 1929, 1930.

Au cours des années suivantes le comité et une seule personne constituent l'effectif des assemblées générales qui n'ont qu'un caractère administratif.

Jusqu'à la guerre de 1939, la section n'intervient que rarement dans les grandes affaires. Enfin, pourtant, lorsqu'est mise en discussion la nouvelle «Loi vaudoise sur la police des constructions», le Heimatschutz obtient un délégué officiel auprès des autorités. Cette loi, très particulière au canton de Vaud, contient une série de dispositions inspirées des notions de la protection du patrimoine national, par exemple celles concernant les maisons de week-end le long des rives des lacs, les arbres et les affiches-réclame le long des routes.

Une impulsion nouvelle est donnée dès 1944 par un comité actif groupant des membres des autorités, des journalistes, des architectes. Le recrutement de nouveaux membres va bon train.

Le château de Béthusy, voué à la démolition, est sauvé grâce à l'intervention du Heimatschutz (1945); la propriété du Pré de Vert à Rolle avec ses magnifiques arbres restera intacte.

La Cité de Lausanne, également, est menacée par des constructions nouvelles (1947); une résolution est adressée au Conseil d'Etat afin qu'il étudie sans tarder un plan d'aménagement de ce quartier en vue d'en sauvegarder le caractère historique et traditionnel, de maintenir le cadre qui est approprié à la cathédrale et met en valeur ce monument d'intérêt national.

On observera ici combien il est fait appel désormais, dans les interventions, à l'aménagement des quartiers ou des ensembles sans oublier pour autant la conservation des édifices isolés. La notion du cadre, de l'échelle, est déterminante: la Société d'Art public, de conservatrice et gardienne d'effets pittoresques, devient créatrice de valeurs nouvelles.

La section vaudoise a contribué à la sauvegarde de la Tour de Grandvaux, du Grand Chalet de Rossinière, du château d'Yverdon et du Temple de St-Etienne à Moudon, remarquable édifice du 13e siècle; elle est utilement inter-

venue dans les affaires de l'agrandissement de l'Hôtel de Ville de Lausanne et de ses abords, et elle s'est employée notamment pour le maintien des pittoresques Escaliers du Marché et des façades qui les bordent; elle s'est associée aux efforts destinés à conserver intacte la colline du temple de Montreux.

D'innombrables interventions de moindre importance ont donné l'occasion à la section vaudoise de démontrer sa vitalité.

Grâce aux relations toujours plus étroites avec les autorités, en particulier avec le Département des travaux publics, avec l'architecte de l'Etat et avec l'archéologue cantonal, les démarches de la section deviennent de plus en plus efficaces.

Finalement, il faut y insister, les encouragements moraux et financiers du Comité central (en particulier les répartitions du produit de la

vente de l'Ecu d'or) appuient la section vaudoise dans tout ce qu'elle entreprend.

Après presque cinquante ans d'activité, il convient d'adresser une pensée de reconnaissance à toutes les personnes de bonne volonté qui se sont vouées à la cause du Heimatschutz. Sans doute, bien des enlaidissements n'ont pu être évités. Mais il faut se rendre à l'évidence que l'aspect du pays se transforme graduellement, et l'on se demande parfois quelle serait l'image de certaines de nos régions si le Heimatschutz n'avait pas existé. La réponse ne saurait être que pleinement positive: C'est de toute urgence qu'il faudrait créer une ligue qui, en dehors de tout intérêt matériel, vise à la sauvegarde des biens communs à tous, au maintien de la beauté et à la création d'ensembles magnifiques dans un amour fervent du pays.

H. Robert Von der Mühl.

Zurich

Zurich, plus qu'aucun autre canton, a eu à faire face dès le début du siècle aux problèmes que pose l'extension des villes d'industrie. Risquant d'être absorbée, intégrée dans l'expansion générale, la campagne a dû se ressaisir, prendre conscience de ses valeurs propres et de ses traditions. D'importantes tâches se présentèrent donc d'emblée à la jeune section du Heimatschutz, qui fut fondée le 30 août 1905. A la fin de sa première année d'activité, elle comptait déjà 482 membres; en cinquante ans elle n'a eu que quatre présidents et a porté ses effectifs à 1600 adhérents!

Son premier soin fut d'éclairer l'opinion, de lui apprendre à voir, d'éveiller son intérêt pour ce qui est beau et digne de sollicitude. Aujourd'hui l'esprit public a fait de nets progrès; nous sommes mieux compris, et parfois une aide substantielle des autorités s'ajoute aux moyens mis à notre disposition par de magnifiques legs de nos amis, et notre part de l'Ecu d'or. Cet affermissement se manifeste dans l'organisation même de la section: elle dispose aujourd'hui dans chaque commune d'un homme de confiance qui tient le comité au courant de ses observations. Chaque année, ces sentinelles sont réunies et entendent une causerie sur des sujets concernant leur activité; ce contact s'avère très fructueux. Récemment, pour familiariser l'enfance avec les problèmes esthétiques, la section a édité une plaquette, « Notre beau pays », que les maîtres d'école primaire confient à leurs élèves, en vue d'une leçon spéciale. Ce guide, mis à la disposition du Département de l'Instruction publique fut répandu déjà à plus de 9000 exemplaires.

Dès avant ce bel épanouissement, la société avait déployé de grands efforts pour la sauve-

garde du patrimoine cantonal. Parmi ses premiers succès, signalons la conservation du château de Wülflingen, près Winterthur, et d'un remarquable groupe d'arbres aux abords du château d'Eigenthal, qui devait être plus tard restauré par l'un des nôtres. D'autres restaurations valent d'être citées: la « Tête d'or » à Bülach; le « Moulin du Chêne » à Hettlingen; la maison Guyer à Wermatswil; l'auberge du Lion à Weiningen; la maison à tourelle d'Hofstetten; le « Moulin du vallon » à Bachs; de nombreuses maisons à colombages, typiques de la campagne zuricoise. Des bourgs fortifiés ont retrouvé leur allure: Regensberg, Grüningen. Parfois, le coût des restaurations a nécessité la collaboration d'autres sociétés. A Bubikon et Uerikon, des associations spéciales ont été créées pour en sauver les maisons seigneuriales.

Au chef-lieu, nous avons connu de pénibles défaites (ainsi la disparition du Sihlgarten et de tout le quartier dit du Pélican), rachetées par quelques avantages dus en grande partie à la compréhension des propriétaires: c'est ainsi que tout un ensemble de maisons du 17^{me} siècle, dans le quartier des affaires, a pu être sauvé. Nous avons créé un diplôme d'honneur que nous remettons aux communes ou aux particuliers dont le concours mérite notre reconnaissance et nos félicitations.

Nous ne vouons pas seulement notre attention aux monuments, mais aussi aux paysages, aux sites, que menacent l'industrie, les lignes électriques, les panneaux d'affichage, la réclame, les installations routières, les usines (Eglisau, Rheinau comptent parmi nos défaites). Comme fondement juridique de nos interventions, nous avons l'« ordonnance sur la protection de la

Avec celle de Berne, celle de Zurich est la plus puissante de nos affiliations. Les municipalités de Winterthour et de la capitale prenant soin elles-mêmes de leurs monuments, elle porte aux campagnes une sollicitude efficace. Preuve en soit la « Maison du Docteur » d'Hofstetten, qui lui coûta 30 000 fr. Nul ne les regrettera!



nature et des sites dans le canton de Zurich », de 1912, qui permet de déposer des motions dans les conseils de communes.

Il est certain que le Heimatschutz zuricois arrivait bien tard en 1905, pour entreprendre son œuvre salvatrice. Tout ce que nous avons réalisé durant les cinquante années qui suivi-

rent dénote cependant qu'il n'était pas trop tard pour accorder le présent et le passé, dans une sincère et harmonieuse entente. N'est-ce point ce qu'a voulu dire le poète en ces mots: « Ce que tu as hérité de tes pères, efforce-toi de le conquérir afin de le mieux posséder! »

H. Reimann.